
RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Solidarités & action sociale

Cadre de vie & services de proximité

Aménagement & développement du territoire

Politiques éducatives, culturelles & sportives

Ville engagée & responsable

PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2024



INTRODUCTION

Le Rapport de développement durable de la Ville du Blanc-Mesnil permet à notre collectivité de dresser un bilan de l'ensemble de ses actions en matière de développement durable menées durant l'année 2023 et de porter à votre connaissance les actions les plus significatives dans ce domaine réalisées par l'ensemble des services de la Ville et du Centre communal d'action sociale (CCAS).

Parce que ces actions locales s'inscrivent dans une dimension globale, elles sont présentées avec le double prisme des 5 finalités du développement durable définies lors du Sommet de la terre de Rio de 1992, et des 17 objectifs de développement durable (ODD) établis en 2015.

Les cinq finalités du développement durable définies lors du Sommet de la terre de Rio de 1992 sont :



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ,
DES MILIEUX, DES RESSOURCES AINSI QUE
LA SAUVEGARDE DES SERVICES QU'ILS FOURNISSENT
ET DES USAGES QUI S'Y RATTACHENT



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ
ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

INTRODUCTION

Les ODD, adoptés à l'unanimité quelques mois avant la COP21 de Paris par les 193 États membres des Nations unies sont :



La lutte contre la pauvreté



L'éradication de la faim : permettre l'accès à une alimentation « saine, nutritive et suffisante » pour l'ensemble des nations



L'accès aux soins et au bien-être



L'accès à l'éducation : permettre à chaque enfant et adulte de savoir lire, écrire et compter



Égalité hommes/femmes : réduction des inégalités et des discriminations envers les femmes et les jeunes filles



Eau potable et assainissement



Accès à l'énergie : favoriser l'accès à des services énergétiques « fiables et modernes », en privilégiant les énergies renouvelables, dans le respect des principes du développement durable



Travail décent et croissance économique : notamment défendre le droit du travail et la sécurité des travailleurs



Infrastructures : création d'infrastructures « résilientes, durables et de qualité » pour accompagner le développement économique



Réduction des inégalités



Villes durables : assurer l'accès à des logements adéquats, respectant les normes de sécurité et la santé des personnes. Œuvrer pour le maintien d'une bonne qualité et une gestion efficace et appropriée du traitement des déchets dans les grandes villes



Production et consommation responsables : valoriser une utilisation raisonnée et durable des ressources naturelles. Encourager la limitation de la production de déchets ainsi que celle du gaspillage alimentaire et énergétique



Lutte contre les dérèglements climatiques



Vie aquatique : préserver au maximum la faune et la flore marines et exploiter ces ressources de façon responsable, dans le respect des principes du développement durable



Vie terrestre : promouvoir une exploitation durable des sols et préserver au maximum les écosystèmes terrestres



Paix et justice



Partenariat entre toutes les nations, au niveau mondial

La Ville du Blanc-Mesnil inscrit son propre engagement en matière de développement durable dans la perspective d'une contribution à ces ODD et aux enjeux Internationaux. Les actions, choisies et présentées dans ce rapport, sont ordonnées selon les cinq thématiques retenues suivantes :

« Solidarités & action sociale »

« Cadre de vie & services de proximité »

« Aménagement & développement du territoire »

« Politiques éducatives, culturelles & sportives »

« Ville engagée & responsable ».

SOM- MAIRE

P10 — Solidarités & action sociale

Action Sociale

- P10 - Favoriser le bien-vieillir et le maintien à domicile
- P10- Action solidaire : distributions de paniers de Noël
- P11- Distribution de paniers alimentaires
- P11- Café habitants **Action nouvelle**
- P11- Atelier parentalité **Action nouvelle**
- P12- Atelier Parents-enfants **Action nouvelle**
- P12- Ateliers yoga
- P13- Café santé
- P13- Ateliers culinaires
- P14- Téléthon
- P14- La Semaine bleue **Action nouvelle**
- P15- Sensibilisation des seniors au numérique
- P15- Don Emmaüs Connect
- P16- Octobre rose
- P16- Conférence-débat : violences faites aux femmes **Action nouvelle**
- P17- Contrat local de santé de 2023 à 2028

Inclusion : pour une ville plus inclusive

- P18- Intégrathlon
- P18- Prise en charge d'enfants porteurs de handicap
- P19- Atelier motricité **Action nouvelle**
- P19- Inclusion des enfants en situation de handicap en crèche **Action nouvelle**
- P19- Blanc-Mesnil se bouge
- P19- Poursuite de l'offre sportive pour les seniors

Santé

- P20- Journée de dépistage du diabète **Action nouvelle**
- P20- Le Gran Pari
- P21- Mission retrouve ton cap
- P21- Colloque départemental à l'occasion de la Journée mondiale de la prématurité **Action nouvelle**

- P22- Convention cadre entre le SSIAD du CCAS et L'AP-HP pour les hospitalisations **Action nouvelle**
- P22- Convention de partenariat entre les infirmiers et la Ville
- P22- Vaccination des moins de 2 ans
- P23- Atelier de sophrologie
- P23- Action de prévention auprès des familles
- P23- Poursuite des permanences d'accès aux soins de santé ambulatoire
- P24- Poursuite de l'activité du Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie

Des initiatives innovantes

- P24- Poursuite des collectes de don du sang sur le territoire
- P25- Co-construction d'un programme d'éducation thérapeutique du patient hybride
- P25- L'impédancemètre : outil d'analyse corporelle précise des patients
- P26- Projet Jeux olympiques **Action nouvelle**

P28 — Cadre de vie & services de proximité

Actions autour de la gestion des déchets

- P30- Collecte des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- P30- Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD)
- P31- Opération Ville propre
- P31- Brigade Veille propreté urbaine

Énergie

- P32- Géothermie : Entretien Coriance

Nature en ville

- P36- Villes et villages fleuris
- P37- Salon de l'animal
- P39- Accueil des animaux domestiques
- P39- Mangeoire aux oiseaux

P40- Végétalisation des cours d'école
P40- Plantation d'arbres
P42- Parc Anne-de-Kiev : poumon vert
P43- Ville verte
P43- Square Albert Trépiéd
P43- Jardins partagés
P44- Gestion de l'eau

Tissu associatif

P44- Fonds d'initiation associative
P44- Fonds de participation des habitants
P45- Bourse au bénévolat
P45- Organisation du Salon des associations

Lutte contre l'habitat illicite et irrégulier

P46- Service de l'Inspection et de la Répression de l'habitat irrégulier (SIRHI)
P47- Bilan de l'action du service communal d'Hygiène et de Santé (SCHS)

Qualité du bâti

P48- Campagne de ravalement
P48- Terre d'Envol Rénov *Action nouvelle*

P50 — Aménagement & développement du territoire

Grands projets urbains

P52- Opération d'intérêt métropolitain de La Molette (OIM)
P54- Zac du centre-ville

Planification

P56- Modification du PLU *Action nouvelle*
P58- Élaboration du PLUi par l'EPT Paris Terres d'envol

Cadre de vie et espaces verts (P59)

Mobilités : Grand Paris Express

P60- Lignes 16 et 17

P62 — Politiques éducatives, culturelles & sportives

Éducation et instruction

P64- Accompagnement à la scolarité et découverte professionnelle
P64- CLAS – Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité
P65- Accompagnement à la scolarité
P65- Stages de codage informatique
P65- Accueil des enfants en situation de handicap
P66- ZOOM sur : Les Abeilles Laborieuses

P68- Activités et sorties à Nanteuil-le-Haudouin
P70- Accompagnement et formation BAFA
P72- Utilisation de Signes2mains
P72- Lutte contre le gaspillage alimentaire à l'école
P73- Restauration scolaire

Culture

P74- Le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD)
P77- Blanc-Mesnil Classique Festival
P80- Spectacles éducatifs
P81- Ateliers échecs sur le temps scolaire
P82- Cinéma Louis-Daquin : un accès culturel
P84- Ateliers Écolos à la médiathèque
P86- Médiathèque Édouard-Glissant

Une « Ville Active & Sportive »

P90- Ouverture du practice de golf *Action nouvelle*
P93- Sorties sportives
P94- Salle de sport à la maison de quartier du Chemin Notre-Dame *Action nouvelle*
P95- Séjours sportifs
P95- Sensibiliser les enfants au Code de la route à vélo
P96- Savoir nager
P97- Pratique de la Baby Gym *Action nouvelle*

P98 — Ville engagée & responsable

P100- Dématérialisation des actes administratifs
P100- Guichet unique pour les autorisations d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner *Action nouvelle*
P102- Recyclage *Action nouvelle*
P103- Bornes de recharge
P104- Plan de mobilité pour les agents
P105- Produits d'entretien éco-labellisés



SOLIDARITÉS & ACTION SOCIALE



— Solidarités et action sociale

Action Sociale

- Favoriser le bien-vieillir et le maintien à domicile

- Au cœur de l'action et des préoccupations du Centre communal d'action sociale (CCAS), les personnes âgées et leur accompagnement à l'autonomie sont un enjeu, notamment au regard du vieillissement de la population et des besoins encore plus prégnants des Blanc-Mesnilois dans les années à venir en matière de dépendance.

- Plusieurs services du CCAS portent, à travers leur action quotidienne, cette politique et concourent au maintien et au bien-vivre à domicile des personnes âgées : le service de l'Aide et de l'Accompagnement à domicile (SAAD), le service des Soins infirmiers à domicile (SSIAD), et la Résidence autonomie Maria-Valtat, qui offrent chacun des prestations pour permettre aux personnes isolées de conserver leur autonomie et lutter contre leur exclusion.

Ainsi la Ville propose les services suivants :

Le service de l'Aide et de l'Accompagnement à domicile assure un service municipal de proximité et de qualité, favorisant le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Le SAAD propose des prestations d'aide à la personne, telles que l'aide à domicile pour la toilette, la préparation des repas, la convivialité, l'accompagnement pour les tâches de la vie quotidienne comme l'entretien du linge, du logement, les courses, les démarches administratives et les rendez-vous médicaux, et enfin le portage des repas. Le SSIAD est également un acteur important de la politique de santé et de bien-vieillir au domicile portée par la collectivité.

Le SSIAD est responsable du parcours de soins des patients qui sont bénéficiaires de ce service : à ce titre, il doit coordonner toutes les interventions en matière de santé nécessaires au patient à son domicile et à son état, et est donc amené à collaborer avec les professionnels de santé requis, via des conventions (infirmiers libéraux, kiné, etc.). Il peut également permettre une hospitalisation à domicile (HAD) en coordination avec les hôpitaux. Fort de partenariats avec les autres services de la Ville, comme la direction de la Santé, le service Seniors, la direction de la Démocratie locale et participative et tous les autres acteurs municipaux œuvrant dans le champ social, tous les services du CCAS agissent pour apporter des solutions concrètes aux fractures sociales et à l'isolement des plus vulnérables.

Le SSIAD a une capacité d'accueil de 60 lits avec une moyenne mensuelle d'occupation de 51 personnes. Ce sont 77 personnes différentes qui ont été accueillies et accompagnées sur toute l'année.

Chiffres clés :

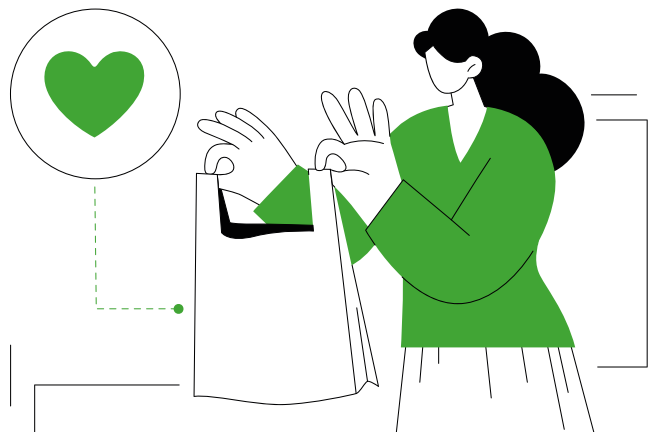
12 500

heures d'intervention d'aide et d'accompagnement à domicile pour 124 bénéficiaires.

Politiques publiques : Solidarité et santé
Public visé : Personnes âgées et fragiles
Direction ou service concerné : CCAS

- Action solidaire : distributions de paniers de Noël

En 2023, une action spéciale de distribution de paniers alimentaires de Noël en direction des publics fragilisés a été organisée. Ainsi, 1300 paniers avec des denrées alimentaires « de fête » ont été distribués pendant toute la semaine de Noël.



Chiffres clés :

1 300

paniers avec des denrées alimentaires « de fête ».

Politique publique : Solidarité
Public visé : Personnes fragilisées
Directions ou services concernés : CCAS et Démocratie locale et participative

- Distribution de paniers alimentaires

Face à la situation inédite de crise sanitaire, impactant profondément le tissu social et économique local, la collectivité a en effet souhaité, en 2021, pouvoir s'engager rapidement et fortement pour apporter des réponses concrètes, en déployant une aide alimentaire sous la forme d'une offre de paniers de denrées alimentaires de base en direction de bénéficiaires sur l'ensemble du territoire de la ville (familles, étudiants, seniors et personne en difficulté), recensés et orientés par les services du CCAS, de la Démocratie locale et participative, les maisons de quartier et les associations locales.

Cette action a été renouvelée en 2023. Entre le 9 janvier et le 30 mars, ce sont ainsi près de 7 800 paniers qui ont été distribués, pour environ 1 500 bénéficiaires, à raison d'un point de distribution par jour et par quartier de la ville (un jour de distribution par site : Gymnase Macé-Le Mansois, espace Eiffel, mairie annexe Jean-Jaurès, Maison de quartier du Chemin Notre-Dame et le centre de loisirs La Cabane aux enfants), permettant ainsi au maximum aux personnes de bénéficier d'un point de distribution proche de leur domicile.

Les paniers, composés de denrées alimentaires de base (aliments céréaliers, féculents secs, épicerie, conserves salées et sucrées, liquide, produit d'hygiène,...) ont été constitués avec l'enseigne E.Leclerc et financés par la collectivité, dans une dynamique partenariale associant le CCAS, la direction de la Démocratie locale et participative, les maisons de quartier, le Plan de réussite éducative, la mission locale, les associations locales et les médiateurs.

Chiffres clés :

7 800

paniers distribués pour 1 500 bénéficiaires.

Politique publique : Solidarité

Public visé : Personnes fragilisées

Direction ou services concerné : CCAS

- Café habitants **Action nouvelle**

Un espace « Café habitants » a été mis en place au sein des Maisons de quartier.

Cet espace a pour objectif de créer et de renforcer les liens sociaux de proximité, développer, accompagner et promouvoir les initiatives des habitants, favoriser les échanges entre habitants du quartier, créer un espace d'information et de sensibilisation favorisant la discussion autour de plusieurs thématiques.

Près de 30 séances ont été réalisées avec une dizaine d'adhérents. Ces séances se tiennent tous les mardis, hors vacances scolaires, de 9h à 11h30.

Le Café des habitants est avant tout un espace d'échanges qui se veut libre et gratuit pour un temps convivial autour d'un petit-déjeuner.

Afin de gagner en flexibilité et d'accueillir un maximum de Blanc-Mesnilois, l'adhésion à la maison de quartier ou la préinscription aux séances ne sont pas exigées.

- Atelier parentalité **Action nouvelle**

La mise en place d'un Atelier parentalité au sein des Maisons de quartier vise à créer un espace d'échanges et de partage entre parents, offrant un soutien pratique dans la relation avec leurs enfants et favorisant une meilleure compréhension des défis éducatifs. Les objectifs de cet atelier incluent la création d'un espace de parole, l'échange d'expériences entre parents, la fourniture d'outils pratiques pour la parentalité, ainsi que l'identification et le relais vers des spécialistes en cas de besoin.

Sur une période d'un an, cet atelier s'est décliné en 20 séances de 2 heures, soit deux rencontres par mois, accueillant environ une dizaine de participants à chaque séance. Le déroulement de ces rencontres thématiques a permis d'aborder diverses questions éducatives, bénéficiant également de l'intervention ponctuelle de professionnels de l'éducation et de la relation parents-enfants.

Chiffres clés :

20

séances

Politique publique : Soutien à la parentalité

Public visé : Parents

Directions ou services concernés : Direction Démocratie locale et participative

- Atelier Parents-enfants **Action nouvelle**

La mise en place d'un atelier Parents-enfants vise à créer un espace dédié où les parents et leurs enfants peuvent se rencontrer dans un contexte différent de celui de la vie quotidienne. L'objectif principal est de renforcer les liens familiaux tout en favorisant le développement de compétences et d'interactions positives entre parents et enfants.

Au cours de l'année 2023, 30 séances d'une durée de 2 heures et demie, soit trois rencontres par mois, ont été proposées aux familles. Les centres de PMI ont accueilli une vingtaine de participants par séance, permettant ainsi à un nombre significatif de familles de bénéficier de cet espace d'échange et d'interactions.

Chaque séance a offert aux parents et aux enfants l'occasion de participer à des activités variées et adaptées, visant à renforcer les liens affectifs, à favoriser la communication et à développer des compétences pratiques. Ces activités peuvent inclure des jeux, des exercices de groupe, des ateliers créatifs ou éducatifs, etc., adaptés aux âges et centres d'intérêt des enfants.

En offrant aux familles une pause dans leur routine quotidienne et en leur proposant des activités ludiques et éducatives, cet atelier a permis de consolider les liens et de favoriser le bien-être dans un cadre agréable et stimulant.

Chiffres clés :

30

séances

Politique publique : Soutien à la parentalité

Public visé : Famille avec enfants de moins de 3 ans

Direction ou service concerné : Petite Enfance



- Ateliers yoga

Une série d'ateliers de yoga a été mise en place à l'école Chevalier-de-Saint-George de septembre à décembre 2023. Ces ateliers étaient destinés aux élèves de l'enseignement primaire en dehors des heures de classe. Environ une trentaine d'enfants a eu l'opportunité de participer à ces ateliers, comprenant onze séances de yoga animées par une professionnelle, ainsi qu'une séance de sensibilisation aux bienfaits du yoga pour les parents.

Ces sessions de yoga offrent aux enfants une occasion de découvrir et de pratiquer des exercices de relaxation, de respiration et de méditation, guidés par une personne qualifiée. En parallèle, la séance de sensibilisation pour les parents visait à les informer sur les avantages du yoga pour les enfants, soulignant ses effets bénéfiques sur le bien-être physique et mental des jeunes.

Cette initiative a permis aux enfants de découvrir des techniques de relaxation et de mieux-être, tout en impliquant les parents dans la compréhension des bienfaits que peut apporter cette pratique aux élèves.

Chiffres clés :

30

enfants concernés.

Politique publique : Santé

Public visé : Enfants blanc-mesnilois

Partenaire extérieur : Professeur de yoga

Direction ou service concerné : Atelier santé ville

- Café santé

Huit cafés santé ont été organisés, abordant divers sujets de santé. Parmi ces sujets, certains ont été axés sur des événements spécifiques tels qu'Octobre rose, campagne de sensibilisation au cancer du sein, des discussions sur la nutrition en partenariat avec le Centre municipal de santé (CMS), des sessions de sensibilisation à l'addiction en collaboration avec le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), notamment pendant le Mois sans tabac, et des conseils sur la vie de couple dispensés par une conseillère du CMS.

Ces cafés santé ont offert une plateforme pour aborder des thématiques variées en lien avec la santé, permettant aux participants d'échanger, de poser des questions et d'obtenir des informations pertinentes. Ces événements ont favorisé la sensibilisation, la prévention et la diffusion de conseils pratiques pour améliorer la santé et le bien-être des Blanc-Mesnilois. La moitié de ces séances ont eu lieu à la Maison de quartier du Chemin Notre-Dame et l'autre moitié à Jean-Jaurès.

Chiffres clés :

8

cafés santé

Politiques publiques : Santé et action sociale

Public visé : Habitants des QPV

Partenaire extérieur : CSAPA

Direction ou service concerné : Atelier santé ville



- Ateliers culinaires

Les cafés santé ont mis en lumière des problématiques liées à l'alimentation au sein des Quartiers prioritaires de la ville (QPV). Ces préoccupations ont ensuite été abordées lors d'ateliers culinaires impliquant des habitants des QPV, centrés notamment sur des sujets tels que la lutte contre le gaspillage alimentaire, la sélection de produits de qualité à des prix abordables, ainsi que l'alimentation des enfants. C'est donc au sein des Maisons de quartier Jean-Jaurès et du Chemin Notre-Dame que ces ateliers ont pris place.

Ces ateliers culinaires ont été réalisés en partenariat avec l'association Miam. Ils ont offert une plateforme pratique et interactive pour sensibiliser, informer et former les habitants des QPV sur des aspects clés liés à l'alimentation. En se concentrant sur des thèmes comme la réduction du gaspillage, le choix d'aliments sains à moindre coût et une alimentation équilibrée pour les enfants, ces ateliers ont cherché à apporter des solutions concrètes aux défis alimentaires rencontrés dans ces quartiers, tout en favorisant un mode de vie plus sain et économique.

Politiques publiques : Santé et action sociale

Public visé : Habitants DQPV

Partenaire extérieur : Association Miam

Direction ou service concerné : Atelier santé ville

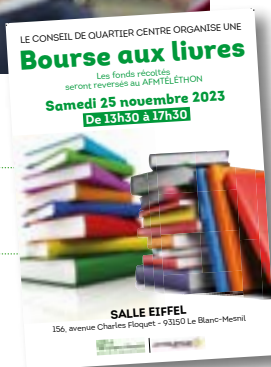
- Téléthon

La Ville a organisé de nombreuses actions en lien avec des associations locales dans le cadre de la campagne du Téléthon. Du 18 novembre au 9 décembre 2023 diverses animations ont eu lieu au Blanc-Mesnil :

- Une bourse aux jouets organisée par l'association Calmette Gym, le samedi 18 novembre, de 14h à 18h, à La Cabane aux enfants rue du Docteur-Albert-Calmette.
- Une bourse aux livres organisée par le Conseil de quartier centre le samedi 25 novembre, de 13h30 à 17h30 à l'espace Eiffel, rue Charles-Floquet.
- Un Salon des collectionneurs du Blanc-mesnil co-organisé par les Boutiques blanc-mesniloises et Blanc-Mesnil en action, le samedi 25 novembre, de 9h à 16h, au préau de l'école Jules-Ferry, 32 rue Léo-Delibes.
- Un Loto du Téléthon organisé par Blanc-Mesnil en action, le dimanche 26 novembre, de 13h30 à 18h, au préau de l'école Jules-Ferry, 32 rue Léo-Delibes.
- Des stands de vente tenus par BMS Randonnée Nature, Calmette Gym et Les Petites Mains du cœur, au centre commercial Plein Air, le vendredi 8 décembre après-midi, de 13h30 à 18h, et le samedi 9 de 9h à 18h.



Politiques publiques : Santé et cohésion sociale
Public visé : Population blanc-mesniloise



- La Semaine bleue **Action nouvelle**

La Ville du Blanc-Mesnil a inauguré la 1^{re} édition de La Semaine bleue, du 2 au 6 octobre 2023, s'inscrivant dans la semaine nationale des retraités et des personnes âgées.

Cette initiative vise à mettre en lumière la valeur des aînés au sein de notre société et à renforcer les liens intergénérationnels. Sur le thème du bien-vieillir ensemble, la semaine a offert un éventail d'activités culturelles, ludiques et sportives gratuites, telles qu'une conférence sur Maria Callas, une initiation au golf, des ateliers nutrition, etc.

Les plus de 60 ans ont été conviés à participer à ces animations, accessibles après inscription auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS). Au-delà de ces échanges, La Semaine bleue agit comme un catalyseur positif, modifiant le regard de la société sur le vieillissement en soulignant le rôle essentiel des personnes âgées dans notre tissu social.

Chiffres clés :

139

personnes ont participé à La Semaine bleue.

Politiques publiques : Santé et cohésion sociale

Public visé : Seniors

Partenaires extérieurs : CCAS / Santé / Sports



- Sensibilisation des seniors au numérique

Dans la continuité des années précédentes, le service Seniors propose des cours d'apprentissage du numérique aux Seniors blanc-mesnilois le désirant. Cette action intervient dans l'optique de la lutte contre la fracture numérique et de la réduction des inégalités induites par celle-ci.

Dans ce cadre, sont proposés une dizaine de stages informatiques concernant des sujets variés ainsi que des cours informatiques en fonction du niveau des seniors :

- Débutants : le lundi après-midi et le jeudi matin.
- Perfectionnement: le lundi matin et le jeudi après-midi.

Un garage numérique est également à la disposition des seniors les lundis après-midi et les jeudis après-midi après les cours.

- Don Emmaüs Connect

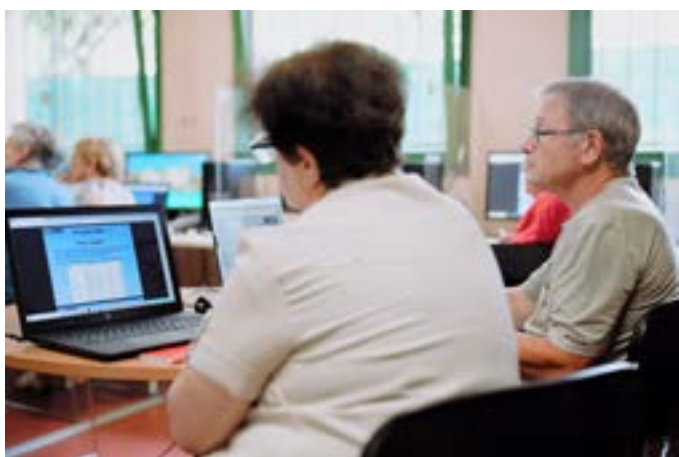
En novembre 2020, Emmaüs Connect a effectivement lancé LaCollecte.tech, une plateforme visant à faciliter le don de matériel informatique inutilisé par les organisations au profit des personnes en situation de précarité sociale et numérique. C'est dans cette perspective que la Ville du Blanc-Mesnil a signé une convention en 2023 avec Emmaüs Connect, afin d'organiser des collectes d'appareils informatiques obsolètes qui pourront être reconditionnés. Cette initiative permet de lutter contre la fracture numérique et de recycler ce matériel. Les premières collectes auront lieu en 2024.

Politique publique : Solidarité

Public visé : Personnes fragiles

Partenaires extérieurs : SYCTOM / EPT / PAPREC / Ressourcerie 2mains

Direction ou service concerné : DSIT



Chiffres clés :

173

seniors ont participé aux stages thématiques et **72 seniors** ont participé aux cours.

Politique publique : Cohésion sociale

Public visé : Seniors

Direction ou service concerné : Seniors

- Octobre rose

En octobre, Le Blanc-Mesnil s'est engagé dans l'initiative Octobre rose, une campagne mondiale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Parmi les diverses activités organisées, les Maisons de quartier ont accueilli un atelier couture. Les participants se sont mobilisés autour de la confection de sacs en tissu, de *headbands* et de turbans destinés à l'association «Belle & Bien», apportant ainsi une touche de solidarité et de soutien tangible à celles touchées par la maladie.

Un atelier quiz sur le dépistage a été orchestré en collaboration avec l'intervention du Centre de ressources et de coordination pour le dépistage des cancers (CRCD). Cet atelier a permis de diffuser des informations cruciales sur l'importance du dépistage précoce et d'encourager la participation active des citoyens.

En parallèle, une conférence-débat sur les violences faites aux femmes a été organisée. Cette initiative, intégrée à la campagne Octobre rose, a élargi la portée des discussions pour aborder des problématiques de santé et de bien-être qui touchent directement les femmes. Cette démarche souligne l'engagement du Blanc-Mesnil non seulement envers la sensibilisation au cancer du sein mais aussi en faveur de la défense des droits et de la santé globale des femmes. Ainsi, Octobre rose au Blanc-Mesnil s'est avéré être – bien plus qu'une campagne de sensibilisation – une plateforme d'action englobant la solidarité et l'éducation.



- Conférence-débat violences faites aux femmes **Action nouvelle**

La Ville a organisé une conférence-débat sur les violences faites aux femmes en partenariat avec l'association « Jeunes et Citoyenneté ». Cette initiative comprend plusieurs volets : des débats, des échanges d'informations ainsi qu'une visite au tribunal de Bobigny, avec un public ciblé de 20 femmes résidant dans les Quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Ce partenariat stratégique vise à éduquer, informer et sensibiliser ces femmes aux questions de violences conjugales et aux ressources disponibles pour y faire face. Les débats offrent un espace d'échanges constructifs et de partage d'expériences, favorisant ainsi une meilleure compréhension des enjeux et des défis rencontrés par les femmes victimes de violences.

La visite au tribunal de Bobigny permet d'appréhender le système judiciaire et d'envisager les recours possibles pour ces femmes. Cette expérience concrète contribue à renforcer leurs connaissances et à leur procurer les outils nécessaires pour agir et se protéger.

Chiffres clés :

35

participantes.

Politique publique : Solidarité

Public visé : Seniors

Partenaire extérieur : CRCD

Direction ou service concerné : Seniors

Politique publique : Action sociale

Public visé : Femmes blanc-mesniloises

Directions ou services concernés : Direction de la Démocratie locale et participative



- Contrat local de santé de 2023 à 2028

La Ville a accentué son investissement en faveur de la santé des Blanc-Mesnilois par la signature d'un Contrat local de santé (CLS), avec l'Agence régionale de santé (ARS) IDF, la Caisse primaire d'assurance maladie 93, le Conseil départemental et la Préfecture.

Cet outil, réalisé grâce à l'actualisation du diagnostic local de santé et à la déclinaison du nouveau Projet régional de santé s'inscrit dans une démarche volontariste de la Ville. Il a pour objectif de concourir à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Porté conjointement par la collectivité territoriale et l'ARS, le CLS met en œuvre une approche globale de la santé pour agir sur l'ensemble des déterminants de santé en rapprochant les acteurs du territoire.

Pour la période 2023-2028, ce CLS a pour objectif de mettre en place une réponse collective aux besoins de santé de la population blanc-mesniloise définis comme prioritaires par le Programme régional de santé, ceci en renforçant la coalition d'acteurs.

Ces derniers relèvent tant du champ de la santé, que de la prévention et de la sensibilisation ou bien des réseaux ou représentants de patients.

Cette diversité permet d'améliorer la pertinence des actions et de déployer une intensité d'efforts supplémentaires dans des champs d'intervention ciblés, décrits dans 10 fiches actions. Celles-ci sont déclinées en 3 axes stratégiques :

1. Être acteur de sa santé

- Promotion et éducation pour la santé
- Compétences psychosociales

2. Renforcer l'offre de santé

- Accès à un parcours de santé coordonné
- Accès à un parcours de santé spécifique
- Santé mentale
- Antibiorésistance

3. Investir la santé environnementale

- Perturbateurs endocriniens
- Expositions environnementales
- Logement adapté pour la santé
- Environnements favorables à la santé

Politique publique : Santé

Public visé : Population blanc-mesniloise

Partenaires extérieurs : ARS / CPAM

Direction ou service concerné : Santé

Inclusion : pour une ville plus inclusive

- Intégrathlon

L'Intégrathlon s'est déroulé le 8 avril, rassemblant 350 participants au complexe sportif Paul-Éluard, dont une quarantaine en situation de handicap.

Cet événement, organisé par l'EPT en partenariat avec la Ville et Dugny, a été salué par Brigitte Lemauchand, l'adjointe au maire chargée des Sports et de la Jeunesse, pour son engagement à rendre les activités physiques accessibles à tous.

La présence de personnalités notoires telles que Djelika Diallo, espoir du para-taekwondo et marraine de l'événement, Séraphine Okemba, vice-championne olympique de rugby à sept, ainsi que Mehdi Frère, meilleur Français du dernier marathon de Paris, a marqué cette édition de l'Intégrathlon. Leur présence a sans aucun doute contribué à l'engouement et à la réussite de cette journée sportive et inclusive.

Le succès de cette édition témoigne de l'importance de telles initiatives pour favoriser la diversité, la solidarité et l'égalité dans le domaine du sport.



Chiffres clés :

350

participants

Politiques publiques : Santé et Sports

Public visé : Personnes en situation de handicap

Partenaires extérieurs : Ville de Dugny / EPT Paris
Terres d'Envol

Direction ou service concerné : Sports

- Prise en charge d'enfants porteurs de handicap

L'accueil de 3 enfants au sein de l'Institut médico-éducatif (IME) Jean-Marc-Itard sur l'ensemble de l'année scolaire reflète l'engagement de la municipalité à favoriser l'inclusion et la diversité dans le milieu éducatif. Cette initiative démontre une volonté forte d'offrir à tous les enfants, indépendamment de leurs besoins spécifiques, l'opportunité de bénéficier d'une éducation inclusive et de qualité.

L'ouverture de l'École municipale des sports à des jeunes en situation de handicap constitue une avancée significative vers une pratique sportive accessible à tous. Cette démarche favorise l'égalité des chances et permet à chaque enfant de s'épanouir dans un environnement sportif inclusif.

L'accueil de l'Institut médico-éducatif pour des cours de natation destinés aux enfants porteurs de handicap marque une étape importante dans la promotion de l'inclusion. La mise à disposition de créneaux spécifiques trois fois par semaine à la piscine municipale du Parc, tout au long de l'année scolaire, offre une opportunité précieuse pour ces enfants de développer leurs compétences en natation dans un environnement adapté.

Ces actions soulignent l'importance de la collaboration entre les établissements éducatifs et les institutions médico-éducatives pour créer des opportunités d'apprentissage inclusives. Elles démontrent également l'engagement communal envers la diversité, l'équité et le bien-être de tous les enfants, quels que soient leur parcours ou leurs besoins particuliers. Trois centres de loisirs se mobilisent au quotidien : Marie-Claude-Valentin, la ferme du Petit Grosloy et Élisabeth-Deroche. Pendant l'année scolaire 2022-2023, ils ont accueilli environ 180 enfants en situation de handicap pendant la pause-déjeuner et 75, le mercredi et durant les vacances scolaires :

92 % d'entre eux sont âgés de 6 à 11 ans. Par ailleurs, le groupe scolaire Élisabeth-Deroche est un site dit « renforcé » : la salle Snoezelen a été conçue pour le confort de ces enfants et des animateurs s'occupent tout spécialement d'eux.

Chiffres clés :

3

enfants de l'IME Jean-Marc-Itard.

Politiques publiques : Santé et Sports

Public visé : Personnes en situation de handicap

Partenaire extérieur : Jeunes Blanc-Mesnilois

Direction ou service concerné : Petite Enfance



- Atelier motricité **Action nouvelle**

Un atelier de motricité a vu le jour pour les enfants blanc-mesnilois, celui-ci représente une opportunité essentielle pour leur développement.

En combinant des activités physiques avec des interactions sociales, il favorise l'apprentissage moteur tout en renforçant les compétences sociales et de communication des enfants. De plus, il informe les parents sur les lieux adaptés où leurs enfants peuvent pratiquer ces activités. En rassemblant activité physique, interactions sociales et information pour les parents, cet atelier contribue à créer un environnement propice au développement global et équilibré des enfants, tout en accompagnant les parents dans leur rôle d'encouragement et de soutien à la croissance de leurs enfants.

Chiffres clés :

13

familles y ont participé.

Politiques publiques : Santé et solidarité

Public visé : Jeunes Blanc-Mesnilois

Direction ou service concerné : Petite Enfance

- Inclusion des enfants en situation de handicap en crèche **Action nouvelle**

La mise en place de rencontres individuelles parents-enfants vise à mieux comprendre les besoins des enfants en situation de handicap. Cela permet de prendre des décisions éclairées concernant leur prise en charge. Parallèlement, un projet visant à favoriser une dynamique inclusive a été validé. Dans ce cadre, un poste d'accompagnant socio-éducatif a été créé pour l'année 2023.

En 2024, un autre poste sera créé, cette fois pour une coordinatrice en handicap petite enfance, en plus d'un deuxième accompagnant socio-éducatif. Des interventions ponctuelles de psychomotriciennes et de psychologues seront également prévues pour répondre aux besoins spécifiques de

ces enfants. Ces mesures visent à offrir un soutien adapté et une prise en charge globale pour favoriser l'inclusion et le bien-être des enfants en situation de handicap.

Politique publique : Solidarité

Public visé : Jeunes Blanc-Mesnilois

Direction ou service concerné : Petite Enfance

- Blanc-Mesnil se bouge

Ce programme sport-santé de la Ville accompagne les habitants en manque d'activité physique et fragilisés par la sédentarité ou la maladie. Certains adhérents ont subi des greffes, d'autres sont atteints de la maladie de Parkinson, ou de Charcot. Ce dispositif implique aussi des médecins du CMS, un nutritionniste et plusieurs coaches sportifs. C'est une action menée depuis plusieurs années et qui se poursuit en raison de sa pertinence et son intérêt. Cette année l'intégration de groupes de parole et de « patients-experts » a enrichi ce dispositif. Cela permet aux participants de compléter leur apprentissage et de renforcer la confiance en soi.

Chiffres clés :

350

bénéficiaires.

Politiques publiques : Santé et Sports

Public visé : Personnes fragiles

Direction ou service concerné : Sports

- Poursuite de l'offre sportive pour les seniors

La Ville propose à ses seniors des activités en intérieur et de plein air. Elles se déroulent pendant la période scolaire. L'objectif est de motiver les seniors à rompre avec l'isolement et de leur permettre une pratique sportive régulière d'entretien. Différents cours sont proposés : danse, yoga, Feldenkrais...

Près de 300 seniors ont été concernés en 2023.

Chiffres clés :

300

seniors ont participé à des activités sportives.

Politiques publiques : Santé et Sports

Public visé : Seniors

Direction ou service concerné : Sports

_Santé

- Journée de dépistage du diabète

Action nouvelle

Se faire dépister au plus tôt permet d'agir sur l'évolution du diabète. En surveillant son alimentation et en pratiquant une activité physique, le malade pourra toujours améliorer sa santé et faire baisser son taux de glycémie. C'est dans ce contexte que la Ville a organisé une journée de dépistage du diabète, le 6 mai, au centre commercial Plein Air, avec le soutien des centres municipaux de santé (CMS) et de l'Association des diabétiques d'Île-de-France.

Ce sont donc plus de 550 personnes qui se sont fait dépister : 10 % d'entre elles se sont révélées être diabétiques.

550

personnes qui se sont fait dépister avec 10 % des personnes testées qui se sont révélées être diabétiques.

Politique publique : Santé

Public visé : Personnes fragiles

Partenaire extérieur : Association des diabétiques d'Île-de-France

Direction ou service concerné : Santé

- Le Grand Pari

Cette action, menée depuis plus de 5 ans en novembre, le Mois sans tabac permet d'assister des personnes pendant leur période de sevrage grâce à des groupes de parole et à l'activité sportive. La CPAM 93 a fourni patchs et produits de substitution qui ont été distribués gratuitement aux participants.

En 2023, ce sont 62 personnes qui ont bénéficié du soutien de la CPAM dans le cadre du Mois sans tabac.

Chiffres clés :

62

personnes ont bénéficié du **soutien** de la **CPAM** dans le cadre du **Mois sans tabac**.

Politiques publiques : Santé et Solidarité

Public visé : Personnes fragiles

Partenaire extérieur : CPAM

Directions ou services concernés : Sports et Centre médico-sportif



- Mission retrouve ton cap

Cette action, menée par le Centre médico-sportif depuis 2017 a pour objectif de prévenir l'obésité chez le jeune enfant. Cette année près de 86 enfants ont été concernés par ce dispositif. Il consiste en un suivi de leur santé, complété par des activités physiques. Un accompagnement psychologique et l'aide d'un nutritionniste sont également possibles. Cette action est reconnue et soutenue par la CPAM et l'ARS et peut bénéficier à des enfants de toute l'Île-de-France.

Chiffres clés :

86

enfants concernés par le dispositif.

Politiques publiques : Santé

Public visé : Jeunes Blanc-Mesnilois

Direction ou service concerné : Sports



- Colloque départemental sur les perturbateurs endocriniens à l'occasion de la Journée mondiale de la prématurité **Action nouvelle**

Dans le cadre de la Journée mondiale de la prématurité, un colloque a été organisé par la Ville le 16 novembre dernier. Son objectif était de lancer une réflexion partagée des acteurs séquanodionysiens (institutions, collectivités territoriales, professionnels de santé, représentants de patients et d'usagers) afin de participer collectivement à la réduction des expositions quotidiennes aux perturbateurs endocriniens, scientifiquement identifiés parmi les facteurs pouvant être reliés à ces problématiques de santé.

Si la Seine-Saint-Denis est un territoire dynamique et jeune, notre département est malheureusement reconnu pour ses indicateurs défavorables en matière de santé et ceci dès le plus jeune âge. En effet, une publication de *The Lancet* datée de mai 2022 montre que notre département a enregistré une hausse du taux de mortalité infantile en cinq ans. De plus, 2 820 prématurés y ont été recensés. Ces résultats peuvent être reliés à plusieurs déterminants de santé, dont les facteurs environnementaux. Face à ces enjeux de santé publique, une mobilisation de tous les acteurs est nécessaire pour agir dans une approche globale dite « Une seule santé ».

Chiffres clés :

2820

cas de prématurité sur le département en 2023.

Politique publique : Santé

Public visé : Acteurs de la santé du département

Direction ou service concerné : Santé



- Convention cadre entre le SSIAD du CCAS et L'AP-HP pour les hospitalisations **Action nouvelle**

La signature et la mise en œuvre d'une convention cadre entre le Service des soins Infirmiers à domicile (SSIAD) du CCAS et l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP) pour permettre les hospitalisations à domicile (HAD) des patients constituent une avancée significative dans le domaine des soins de santé à domicile. Ce partenariat stratégique vise à offrir une prise en charge médicale avancée et personnalisée pour les patients nécessitant des soins complexes tout en restant chez eux.

Politique publique : Santé
Public visé : Population blanc-mesniloise
Partenaire extérieur : AP-HP
Direction ou service concerné : CCAS

- Convention de partenariat entre les infirmiers et la Ville

Le 23 mars, sept infirmiers libéraux ont signé une convention de partenariat avec le Centre communal d'action sociale de la ville. Ce dispositif vise à renforcer la prise en charge des patients au service de Soins infirmiers à domicile.

Chiffres clés :

7

infirmiers libéraux ont signé une convention de partenariat avec le **Centre communal d'action sociale de la Ville**.

Politique publique : Santé
Public visé : Population blanc-mesniloise
Direction ou service concerné : CCAS

- Vaccination des moins de 2 ans

Un total de 1 039 vaccinations a été administré au Centre de protection maternelle et infantile (PMI) Berty-Albrecht, 762 pour la PMI Jaurès, et 677 pour la PMI Rouquès, concernant les enfants de moins de 2 ans. Ces chiffres représentent le nombre de vaccinations réalisées dans chaque structure de PMI pour cette tranche d'âge spécifique.

Chiffres clés :

2 478

vaccinations ont été administrées.
Pour la PMI **Berty-Albrecht 1 039**, pour la PMI **Jaurès 762**, et **677** pour la PMI **Rouquès**.

Politique publique : Santé - vaccinations
Public visé : Jeunes Blanc-Mesnilois
Direction ou service concerné : Petite Enfance

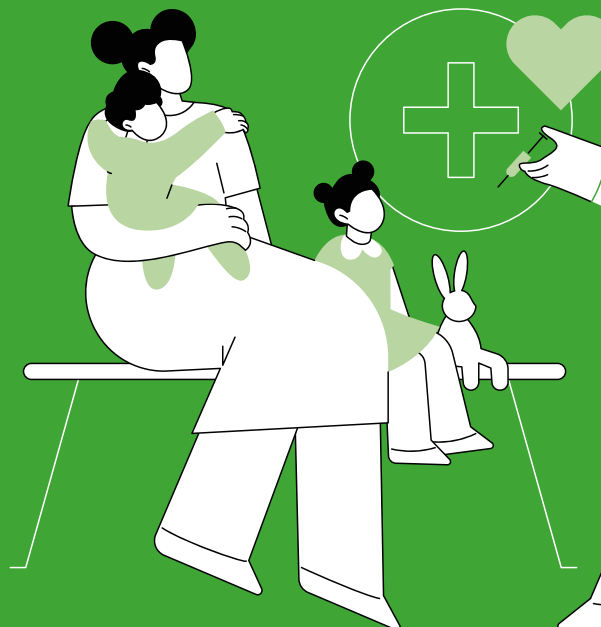
Vaccination gratuite :

21 Séances

420 personnes renseignées

602 Personnes vaccinées dont :

- **281 hommes**
- **321 femmes**
- **419 mineurs**
- **183 adultes**



- Atelier de sophrologie

La PMI Bertly-Albrecht propose des ateliers de sophrologie aux jeunes mamans accompagnées de leur bébé. La sophrologie permet de favoriser, après la naissance, une relation harmonieuse entre la maman et son bébé.

Cet atelier propose, grâce à des exercices simples de respiration, de relaxation, de relâchement musculaire et de visualisation, d'expérimenter une nouvelle façon d'être en relation avec le bébé.

Chiffres clés :

8

familles.

Politique publique : Santé

Public visé : Population blanc-mesniloise

Direction ou service concerné : Petite Enfance

- Action de prévention auprès des familles

Les PMI proposent des consultations de puériculture à destination des jeunes parents. Lors de ces consultations les familles se voient proposer des informations concernant le soutien à l'allaitement, à la parentalité, l'alimentation, le sommeil, le développement de l'enfant... en complément du suivi pondéral et statural des enfants.

PMI Jean-Jaurès :

1 560 consultations

PMI Bertly-Albrecht :

792 consultations

PMI Rouquès :

1 017 consultations

Politique publique : Santé

Public visé : Population blanc-mesniloise

Direction ou service concerné : Petite Enfance

- Poursuite des permanences d'accès aux soins de santé ambulatoire

Intégrer le parcours de soins nécessite l'ouverture de droits qui permettent la mise en place du tiers payant ou l'absence d'avance de frais (selon la situation). Ce dispositif permet l'accès aux consultations médicales, aux soins paramédicaux et à un accompagnement social à proximité de son domicile. Il s'agit d'apporter une aide aux personnes vulnérables. En 2023, un déploiement de ces permanences hors des murs des Centres municipaux de santé a permis de rendre ce service encore plus accessible. Désormais, elles se tiennent aussi au sein des Maisons de quartier et au CCAS. De plus, la démarche est dorénavant dématérialisée et facilite l'accès aux droits de santé.

Chiffres clés :

258

bénéficiaires du dispositif.

Politique publique : Santé

Public visé : Population blanc-mesniloise

Directions ou services concernés : Santé - CCAS



- Poursuite de l'activité du Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

La municipalité s'engage dans une politique de santé proactive pour résoudre les problèmes de désertification médicale et garantir des solutions de soins pour tous les résidents.

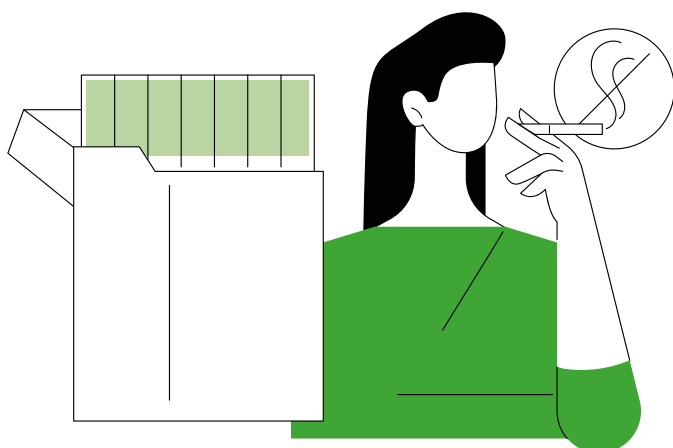
Le CSAPA offre des services d'accompagnement médical aux personnes souffrant d'addictions au tabac, à l'alcool et aux drogues douces.

Pour assurer la pérennité du service, la Ville a transféré la gestion du CSAPA à l'association Oppelia, une organisation spécialisée dans l'aide aux personnes confrontées à des difficultés liées à l'usage de substances psychotropes ou à des comportements à risque.

Politiques publiques : Santé et Cohésion sociale

Public visé : Jeunes Blanc-Mesnilois

Direction ou service concerné : Santé



_Des initiatives innovantes

- Poursuite des collectes de don du sang sur le territoire

Les collectes de don du sang se poursuivent au Blanc-Mesnil en partenariat avec l'EFS (Établissement français du sang). Le 27 juin, au Salon de l'Association des maires de France (AMIF), la Ville a reçu la distinction suprême du label « Commune donneur » : trois cœurs. Cette distinction récompense l'engagement de la Ville et de ses habitants en faveur du don de sang, de plaquettes, de plasma et de moelle osseuse. Le jury, constitué de représentants de l'EFS et du Comité régional fédéré pour le don de sang bénévole d'Île-de-France, a ainsi salué la qualité et la fréquence des collectes blanc-mesniloises.

Politiques publiques : Santé et Cohésion sociale

Public visé : Population blanc-mesniloise

Partenaire extérieur : Établissement français du sang

Direction ou service concerné : Santé

Le 05/04 :

- 56 personnes se sont présentées,
- 39 dons de sang parmi lesquels
- 12 personnes ont donné pour la première fois.

Le 05/07 :

- 53 personnes se sont présentées,
- 46 dons de sang parmi lesquels
- 12 personnes ont donné pour la première fois.

Le 07/11 :

- 18 personnes se sont présentées,
- 14 dons de sang parmi lesquels
- 5 personnes ont donné pour la première fois.

- Co-construction d'un programme d'éducation thérapeutique du patient hybride

L'Éducation thérapeutique du patient (ETP) permet d'aider les personnes atteintes par une maladie chronique dans leur vie de tous les jours, grâce à la transmission d'informations ciblées sous forme d'ateliers thématiques. Les patients sont accueillis en groupe ou individuellement selon les thématiques abordées (le diabète de type 2, l'équilibre alimentaire, la vie affective...). L'ETP est majoritairement proposée par les hôpitaux (80 %). La Ville s'engage depuis des années, avec le soutien de l'Agence régionale de santé, pour proposer une offre de proximité et de qualité aux patients atteints de diabète de type 2.

La Ville du Blanc-Mesnil s'investit dans l'accès aux soins de proximité, dans un contexte où l'offre d'ETP est hospitalo-centrée et la couverture territoriale est inhomogène.

L'ARS Île-de-France a validé le statut de projet expérimental autour duquel un travail a été initié avec de nouvelles associations de patients. De plus, un accompagnement scientifique est mis en place pour la modélisation et l'expérimentation du projet. L'objectif est de tendre vers une organisation agile, locale, reproductible pour améliorer notamment l'accessibilité à une offre d'ETP de proximité.

Par ailleurs, ce programme a fait l'objet de l'écriture d'un article scientifique et d'une communication écrite lors du congrès national de la Société française de santé publique.

Politique publique : Santé

Public visé : Population blanc-mesniloise

Partenaires extérieurs : ARS / Accompagnement scientifique

Direction ou service concerné : Santé

- L'impédancemètre : outil d'analyse corporelle précise des patients

En 2022, les Centres municipaux de santé (CMS) avaient acquis un premier impédancemètre.

Cet appareil peut être utilisé par les équipes des CMS dans les prises en charge nécessitant l'analyse corporelle des patients.

Cette analyse renseigne les professionnels de santé notamment sur l'état de forme du patient, sa masse musculaire, sa masse grasse, son état nutritionnel et d'hydratation. Ces éléments permettent aux praticiens d'accentuer davantage leur exploration lors de consultations complexes et d'adapter leur prise en charge.

Cette année, la Ville s'est procuré deux nouveaux appareils et a recruté une diététicienne pour la réalisation des consultations. Cela favorise un traitement précis et pertinent des patients, tout en favorisant son accessibilité aux mineurs pour qui les consultations sont gratuites.

Chiffres clés :

2

nouveaux appareils.

Politique publique : Santé

Public visé : Population blanc-mesniloise

Direction ou service concerné : Santé



- Projet Jeux olympiques **Action nouvelle**

Le projet «Jeux olympiques : Bouger en Seine-Saint-Denis» vise à prévenir le surpoids et l'obésité, à l'échelle départementale. Dans le cadre de ce programme, une séance a été organisée à la PMI Berty-Albrecht, rassemblant 13 familles.

Cette séance – dans le cadre d'un programme plus large – vise à encourager les familles à adopter un mode de vie actif et sain. Elle inclut des activités physiques, des jeux ou des ateliers visant à sensibiliser les participants à l'importance de l'activité physique régulière pour la santé et le bien-être, en particulier chez les enfants.

Chiffres clés :

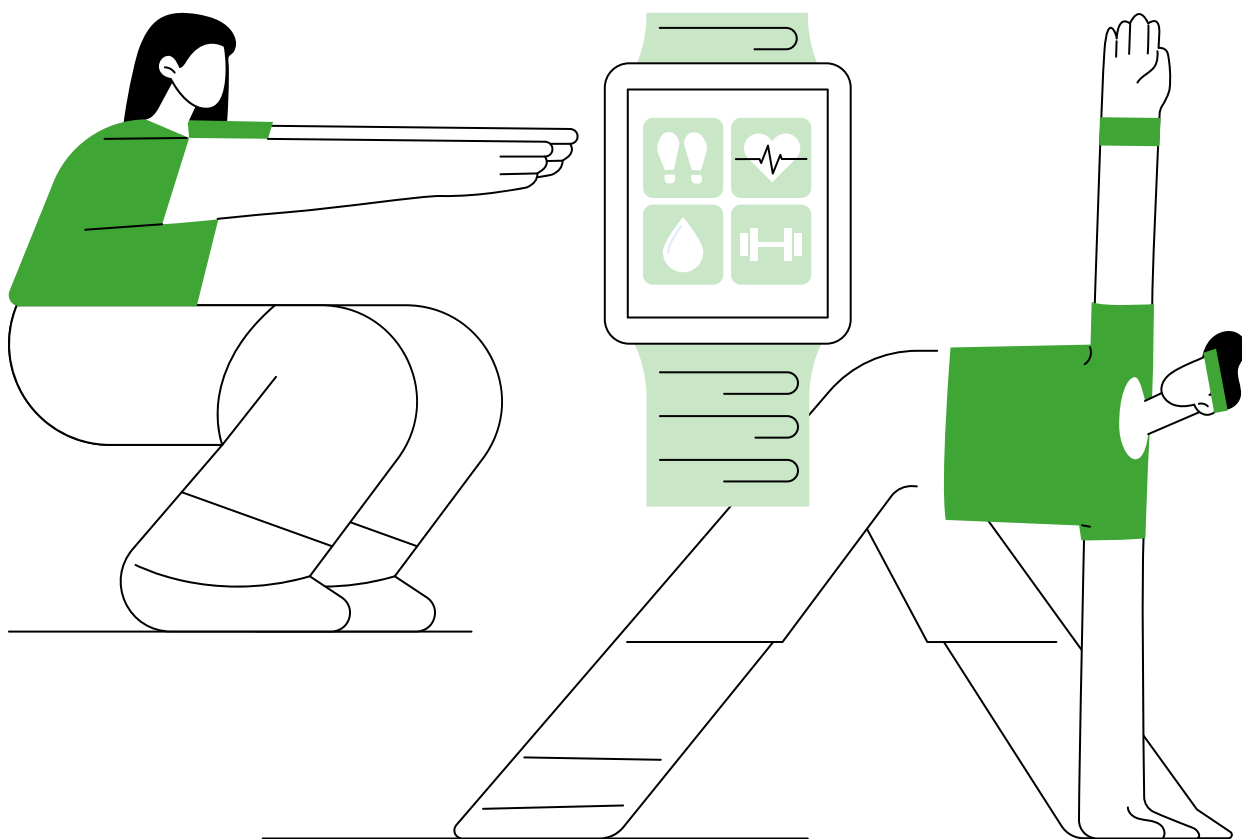
13

familles ont participé au projet JO.

Politique publique : Sports

Public visé : Population blanc-mesniloise

Direction ou service concerné : Petite Enfance





Le
Blanc-Mesnil
POUR LE MEILLEUR ET POUR L'AVENIR

Le
Blanc-Mesnil
POUR LE MEILLEUR ET POUR L'AVENIR



2°

CADRE DE VIE & SERVICES DE PROXIMITÉ



_Cadre de vie et services de proximité

Actions autour de la gestion des déchets

- Collecte des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Cinq collectes de Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) ont été organisées sur le parking du stade Jean-Bouin au cours de l'année 2023. Ces collectes visent à recueillir spécifiquement les équipements électriques et électroniques en fin de vie ou obsolètes, tels que les appareils électroniques, les appareils électroménagers, les téléphones portables, les ordinateurs, etc.

La mise en place de ces collectes permet aux résidents de la région de se débarrasser de manière responsable de leurs appareils électroniques usagés, en offrant un moyen de recyclage adéquat pour ces équipements. Ces actions contribuent à la réduction des déchets électroniques et encouragent le recyclage pour une nouvelle utilisation, favorisant ainsi une gestion plus durable des déchets.

Chiffres clés :

5

collectes.

Politique publique : Recyclage

Public visé : Population blanc-mesniloise

Directions ou services concernés : Services techniques



- Semaine européenne de la réduction des déchets

Pendant la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD), organisée du 18 au 26 novembre 2023 et axée sur le thème des emballages, plusieurs actions ont eu lieu.

- Exposition d'instruments de musique fabriqués à partir du réemploi de déchets au Conservatoire à rayonnement départemental.
- Visite de la ressourcerie 2mains.
- Atelier participatif : « Le bar à eaux » et son impact sur notre santé dans les maisons de quartier du Chemin Notre-Dame et Jean-Jaurès.
- Visite de l'entreprise Paprec.
- Ciné P'tit Déj' – Projection d'un film d'animation au cinéma Louis-Daquin, une sensibilisation sur la pollution plastique des océans.
- Une journée spéciale de sensibilisation des riverains sur cette thématique s'est tenue au Centre technique municipal, le 18 novembre 2023.

Cet événement a offert aux participants l'opportunité de découvrir divers stands dédiés à la réduction des déchets d'emballages, proposant des informations, des conseils pratiques et des solutions pour minimiser l'utilisation d'emballages et adopter des comportements plus durables. La SERD fut une semaine interactive et informative visant à sensibiliser et éduquer la population sur l'importance de réduire les déchets liés aux emballages dans un objectif de préservation de l'environnement.

Quelques éléments du programme de la Journée du 18 novembre de la SERD au Blanc-Mesnil :

Avec la Direction des Services techniques :

- Présentation des décors réalisés en matériaux recyclés et déchets.
- Ateliers artistiques et ludiques autour des emballages.
- Stands, exposition du matériel de propreté et information autour des actions pour l'amélioration du cadre de vie : ProxiMesnil/propreté urbaine.

Avec l'Atelier santé ville et le Contrat local de santé

- Stand Informatif sur la santé.
- Atelier de préparation d'une lessive écologique.

Avec L'EPT Paris Terres d'Envol

- Information sur les différentes collectes et sensibilisation au tri des déchets.

- Formation et distribution de composteurs sur réservation.

Avec le SYCTOM

- Atelier immersif : le jeu du tri par la réalité virtuelle.

Avec Paprec

- Stand d'information.
- Sensibilisation au tri et aux différentes transformations possibles du plastique.



Politiques publiques : Recyclage et propreté urbaine
Public visé : Population blanc-mesniloise
Partenaires extérieurs : SYCTOM / EPT / PAPREC / ressourcerie 2mains
Directions ou services concernés : Services techniques / Atelier santé ville / Cinéma

- Opération Ville propre

La reconduction de l'opération « Journée Ville propre » en septembre 2023 témoigne de l'engagement continu en faveur du développement durable au sein de la ville. Cette initiative rassemble élus, membres du conseil de quartier et des maisons de quartier dans un effort commun visant à sensibiliser les habitants à la propreté de leur quartier et à la nécessité du recyclage des déchets.

Placée dans le cadre du développement durable, cette journée représente bien plus qu'une simple opération de nettoyage. Elle offre une plateforme participative où les Blanc-Mesnilois peuvent se mobiliser autour de valeurs écologiques, renforçant ainsi le lien entre les résidents et leur environnement.

L'objectif principal de cette initiative est d'éduquer et de sensibiliser les habitants quant à l'importance de maintenir la propreté de leur quartier et d'adopter des pratiques de recyclage des déchets.

Cette initiative souligne l'importance de la participation citoyenne dans la construction d'une ville plus propre, plus durable, et plus solidaire.



Politique publique : Propreté urbaine
Public visé : Population blanc-mesniloise
Directions ou services concernés : Services techniques

- Brigade Veille propreté urbaine

Le retrait des dépôts sauvages est géré par la brigade Veille propreté urbaine, créée en 2023 et spécialement dédiée aux retraits.

Chiffres clés :

500 m³

dépôts sauvages ramassés sur des opérations ponctuelles.

Politique publique : Propreté urbaine
Directions ou services concernés : Services techniques

Énergie

- Géothermie : entretien Coriance

La géothermie occupe une place essentielle dans le paysage énergétique du Blanc-Mesnil, offrant une solution durable pour favoriser sa transition vers une source d'énergie renouvelable. Cela fut un long processus de transition énergétique et au cœur de cette transformation, Blanc-Mesnil Énergie Services (BMES) a joué un rôle crucial en mettant en place un réseau de chaleur efficace et durable.

La géothermie est une forme d'énergie renouvelable exploitant la chaleur emmagasinée sous la surface de la Terre. Elle peut être captée grâce à des puits de forage, des pompes à chaleur géothermiques ou des centrales géothermiques pour produire de la chaleur ou de l'électricité. Il existe deux principales formes de géothermie : la géothermie basse température utilisée pour le chauffage direct ou les systèmes de chauffage géothermiques, et la géothermie haute température utilisée dans les centrales géothermiques pour produire de l'électricité. La géothermie est considérée comme une source d'énergie propre et durable, offrant un potentiel considérable pour répondre aux besoins énergétiques tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Évolution et impact de la géothermie

Depuis ses débuts en 1983, le réseau de chaleur du Blanc-Mesnil n'a cessé d'évoluer. En 2002, notamment, BMES a pris les rênes de ce réseau, marquant le début d'innovations et d'investissements. Depuis, le réseau s'est étendu pour atteindre un volume de ventes thermiques de 37 185 MWh, démontrant sa capacité à fournir une chaleur constante aux Blanc-Mesnilois.

Investissements et modernisation des infrastructures

Les investissements de l'entreprise ont permis d'actualiser les installations existantes et d'intégrer de nouvelles technologies. Par exemple, la rénovation de la centrale de cogénération, avec une puissance totale de 7,7 MW, et l'installation d'un nouveau doublet de géothermie avec un débit de 250 m³/h illustrent l'engagement de BMES envers des solutions énergétiques innovantes et durables.

Schéma géothermie de Coriance



Aujourd'hui, le taux d'énergies renouvelables a atteint les 60 % mais l'objectif de BMES est d'arriver à un taux significatif de 70 %.

Engagement environnemental et réduction des émissions de CO₂

L'engagement en faveur des énergies renouvelables a permis d'obtenir un taux d'énergies renouvelables de 54,4 % en 2022, principalement assuré par la géothermie et les pompes à chaleur, contribuant ainsi à réduire l'empreinte carbone. Le réseau à faible contenu en CO₂, avec seulement 93 g/kWh en 2022, a permis d'éviter l'émission de 11 752 tonnes de CO₂.

1 175 200
kg CO₂

C'est autant d'émissions que pour fabriquer, consommer ou parcourir :



4 010 921 502
km en TGV



54 007 353
km en voiture



401 886
smartphones

Développement et perspectives

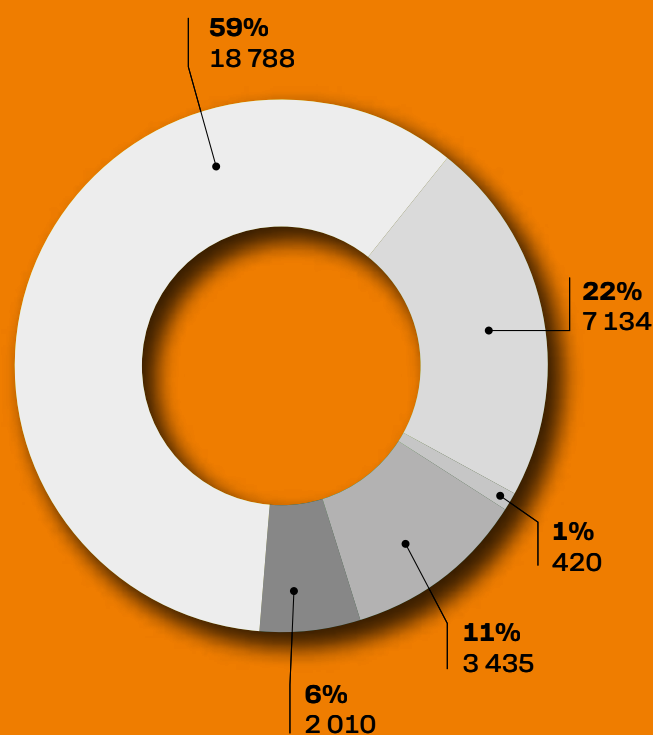
L'extension du réseau de chaleur, en 2023, de 1 700 mètres linéaires et le raccordement de 7 nouvelles sous-stations en 2022, notamment des résidences et des établissements scolaires, témoignent de l'engagement de BMES à répondre aux besoins en chaleur au sein du Blanc-Mesnil. Sur la totalité des logements raccordés, une forte part de logements sociaux est représentée avec 59 %. Par ailleurs, une prévision de croissance de la part des logements privés est anticipée ce qui permettra une évolution significative dans la répartition des abonnés.

Face à une forte inflation, le maintien des prix

Face à des défis économiques tels que l'augmentation historique du prix du gaz, BMES a su maintenir des prix compétitifs pour les abonnés du réseau. Des avenants ont été signés pour adapter les formules d'indexation des tarifs et intégrer les coûts d'investissements.

La géothermie

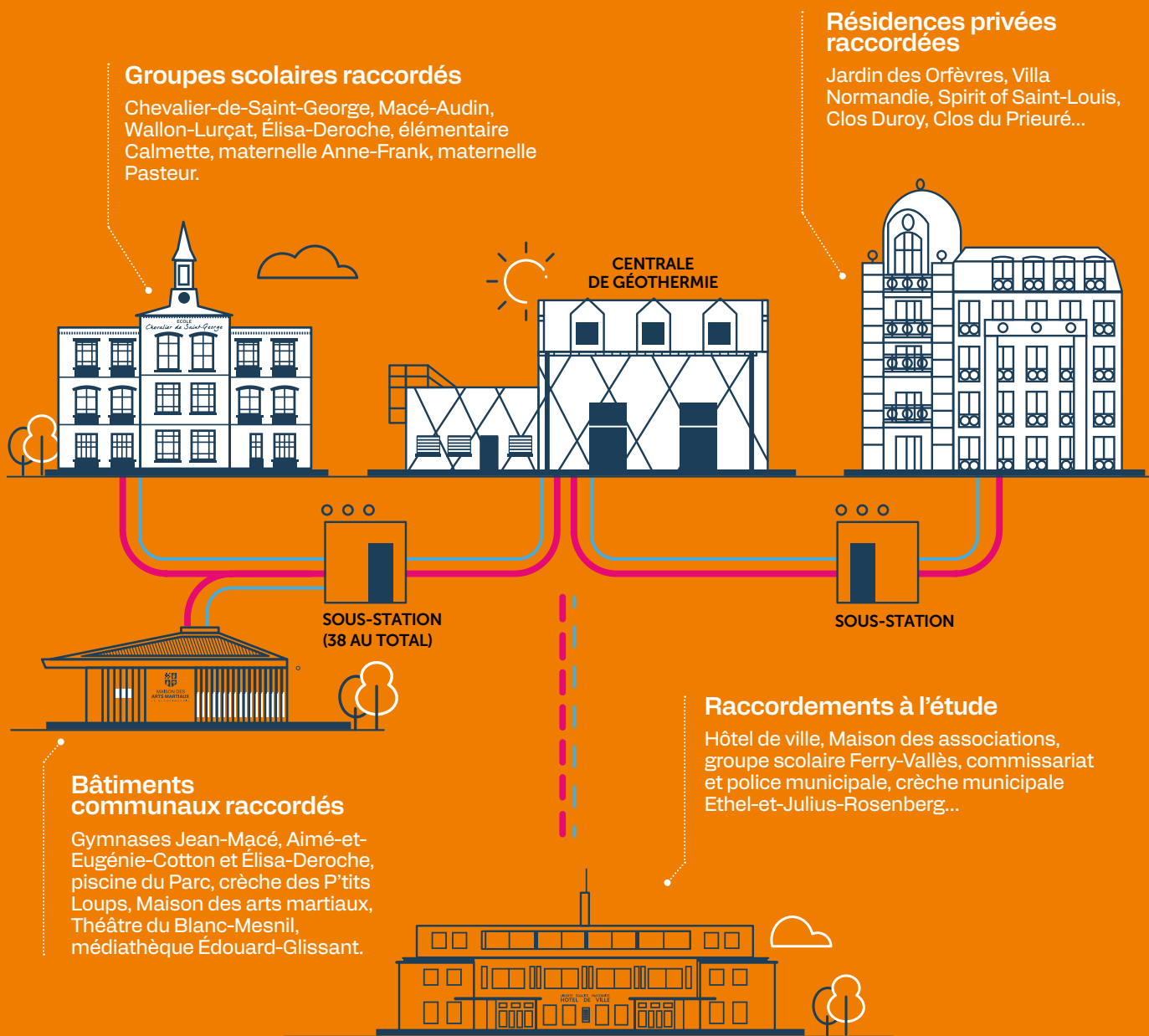
La gestion de la géothermie au Blanc-Mesnil est une réussite qui a transformé le paysage énergétique de la ville. L'objectif de BMES est aujourd'hui le suivant : décarboner la ville en proposant un tarif attractif et répondant aux enjeux du pouvoir d'achat des Blanc-Mesnilois. Avec une approche innovante, une vision durable et des investissements stratégiques, la commune a tracé une voie vers un avenir énergétique plus propre et plus efficace.



- Logements sociaux
- Commerces
- Équipements publics autres
- Logements privés
- Logements publics scolaires



Fonctionnement du réseau de chaleur urbaine La géothermie au Blanc-Mesnil



À L'HORIZON 2030

La géothermie représentera 72 % des énergies produites au Blanc-Mesnil (40 % aujourd'hui).

82 % des bâtiments raccordés seront des **résidences privées**.

Par ailleurs, près du double des logements seront raccordés au réseau de chaleur urbain par rapport aux 5 435 actuels.

Nature en ville

- Vers une quatrième fleur au label « Villes et villages fleuris »

Cette préoccupation de l'écologie témoigne du travail de la Ville pour acquérir une fleur de plus au label « Villes et villages fleuris ». Une distinction suprême qui récompense la qualité de vie au sens large : entretien du mobilier urbain, amélioration du lien social, etc.

Cette dernière exigence est portée par le vaste projet urbain en cours qui œuvre à relier en un grand arc vert et d'eau le nord et le sud de la ville.

Public visé : Population blanc-mesniloise

Partenaire extérieur : Villes et villages fleuris

Directions ou services concernés : Services techniques





**- Salon de l'animal
Action nouvelle**

Le salon AniMesnil, premier du genre organisé par la Ville, a attiré 2 500 visiteurs en provenance de toute l'Île-de-France, le 7 octobre 2023. Ce salon, dédié aux animaux de compagnie, s'est tenu au parc Anne-de-Kiev et a rassemblé de nombreux propriétaires.

Le salon a compté 45 stands offrant divers produits et services pour les animaux de compagnie.

En outre, cette initiative a permis de collecter 827 objets au profit des associations œuvrant pour le bien-être animal.

Dans l'ensemble, AniMesnil a été un événement couronné de succès, réunissant passionnés et professionnels autour du bien-être des animaux de compagnie.



Historique de l'obtention du label « Ville amie des animaux »

- Parcours canin ouvert en 2021 au parc Anne-de-Kiev.
- Création d'une délégation consacrée au bien-être animal en 2022.
- Ateliers pédagogiques pour les enfants.
- Projections organisées au cinéma municipal Louis-Daquin en relation avec le bien-être animal.
- Rencontres avec la brigade équestre dans les écoles.
- Signature, en 2022, de la Charte d'engagements en faveur de la protection et du bien-être des animaux.
- Évolution du Plan local d'urbanisme (PLU) afin de renforcer l'interdiction des clôtures non ajourées donnant sur rue pour laisser le libre passage aux petits animaux.

- Distributions gratuites d'étuis et de sacs à déjections canines.
- Installation de potelets sécurisés à proximité des boutiques pour attacher son chien.
- Renforcement de la lutte contre la maltraitance animale et les élevages clandestins avec plus de 20 affaires traitées par la police municipale depuis début 2023.
- Collecte au bénéfice de Suzi Handicap Animal, première association française à prendre en charge des animaux handicapés.
- Écopâturage intelligent confié à des moutons.
- Création de la carte urgence animale en mai 2023.
- Parution du *Guide de l'animal* de la Ville en juillet 2023.



Chiffres clés :

2 500 visiteurs

au salon de l'animal, en provenance de toute l'Île-de-France.

Politique publique : Protection animale

Public visé : Population locale et départementale

Directions ou services concernés : Services techniques

Chiffres clés :

45 stands

Initiative qui a permis de collecter **827 objets** au profit des **associations** œuvrant pour le bien-être animal.

Politique publique : Protection animale

Public visé : Population locale et départementale

Directions ou services concernés : Services techniques

- Accueil des animaux domestiques

La municipalité a mis en place l'accueil des animaux domestiques des agents au sein des bâtiments municipaux. En autorisant la présence d'animaux domestiques dans les bâtiments municipaux, la municipalité encourage la cohabitation harmonieuse entre les agents et leurs compagnons à quatre pattes.

Politique publique : Bien-être au travail

Public visé : Agents municipaux

Directions ou services concernés : Toutes les directions

- Mangeoire aux oiseaux

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de la maternelle Victor-Hugo, suivi ensuite par 9 autres, a mis en place un projet autour de la protection des oiseaux. Cette initiative consiste à créer des mangeoires pour les oiseaux à partir de matériaux de récupération donnés par les familles.

Le Blanc-Mesnil, avec ses 68 hectares d'espaces verts, offre un cadre propice à cette démarche éco-responsable.

L'action prend tout son sens dans le contexte actuel où la biodiversité et la santé des espaces verts sont au cœur des préoccupations. La fabrication de ces mangeoires en matériaux recyclés s'inscrit dans une démarche écologique simple visant à sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement.

Chiffres clés :

10

ALSH concernés par l'action.

Politique publique : Préservation de la biodiversité

Public visé : Enfants

Direction ou service concerné : Enfance



- Végétalisation des cours d'école

La végétalisation des cours d'école est un projet continu qui vise à intégrer davantage d'éléments végétaux dans leur environnement. Dans le cadre de cette continuité, six nouvelles écoles ont été choisies pour être végétalisées. Ce sont plus de 562 600 euros qui ont été dépensés en 2023 pour le plan de végétalisation de ces établissements. Les écoles maternelles Jules-Ferry et Anne-Frank ainsi que les écoles élémentaires Jules-Vallès, Jules-Guesde, Édouard-Vaillant et Guy-Môquet ont ainsi bénéficié de ce plan de végétalisation.

Cette initiative vise à transformer les espaces extérieurs des écoles en intégrant des éléments végétaux tels que des plantes, des arbres, des jardins ou des espaces verts. Ces aménagements offrent un environnement plus agréable, stimulant et propice à l'apprentissage des enfants. En plus de favoriser la biodiversité, la végétalisation des cours d'école peut également contribuer à sensibiliser les petits Blanc-Mesnilois à la nature et à promouvoir des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement dès leur plus jeune âge.

Chiffres clés :

562 600

euros dépensés en 2023 pour le plan de végétalisation de ces écoles.

Politique publique : Amélioration du cadre de vie

Public visé : Enfants

Directions ou services concernés : Services techniques-Environnement

- Plantation d'arbres

Cette année, 114 arbres supplémentaires ont été plantés, dont 30 ont été spécifiquement plantés dans les enceintes des écoles.

Chiffres clés :

114

arbres supplémentaires plantés
dont 30 au sein des écoles.

Politique publique : Amélioration du cadre de vie

Public visé : Population blanc-mesniloise

Directions ou services concernés : Services techniques-Environnement







Le parc en chiffres

Superficie

24 ha

Espèces floristiques

170

Espèces d'insectes

44

- Parc Anne-de-Kiev : poumon vert

Le parc Anne-de-Kiev est le plus grand parc communal de Seine-Saint-Denis avec une superficie de 24 hectares. Il présente des espaces ouverts, semi-ouverts et boisés, ainsi qu'une pièce d'eau. En plus d'un lieu de promenade, il accueille des manifestations sportives et culturelles (Beach-Mesnil, Blanc-Mesnil Classique Festival, Blanc-Mesnil Nature, Faites du sport, ...). Il est situé au cœur d'une matrice urbaine dense, en bordure de la nationale 2 et à proximité de l'autoroute A3.

Selon le diagnostic réalisé par un bureau d'études environnement, le parc possède des milieux forestiers et ouverts qui ont déjà un potentiel d'accueil intéressant pour la biodiversité. « Le parc représente, par sa superficie et ces milieux en présence, un élément à prendre en compte comme réservoir de biodiversité dans le contexte urbain où il se trouve. »

Les différents milieux terrestres permettent à la faune de se déplacer sur son emprise.

Les alignements d'arbres, notamment dans le nord du parc, participent au fonctionnement de la continuité écologique en milieu urbain qui relie le parc départemental de La Courneuve au parc départemental du Sausset

- Ville verte

Le Blanc-Mesnil se distingue par ses espaces verts remarquables, totalisant une superficie totale de 90 hectares pour les parcs et jardins recensés.

Dans l'ensemble, ces espaces verts variés et bien entretenus témoignent de l'engagement de la municipalité en faveur du développement durable, du bien-être des citoyens, ainsi que de la préservation de l'environnement local. Ces lieux offrent des opportunités précieuses pour les habitants de se ressourcer, de se détendre et de profiter d'un cadre naturel.

Chiffres clés :

90 ha

de parcs et jardin recensés.

Politique publique : Amélioration du cadre de vie

Public visé : Population blanc-mesniloise

Directions ou services concernés : Services techniques



- Square Albert-Trépiéd

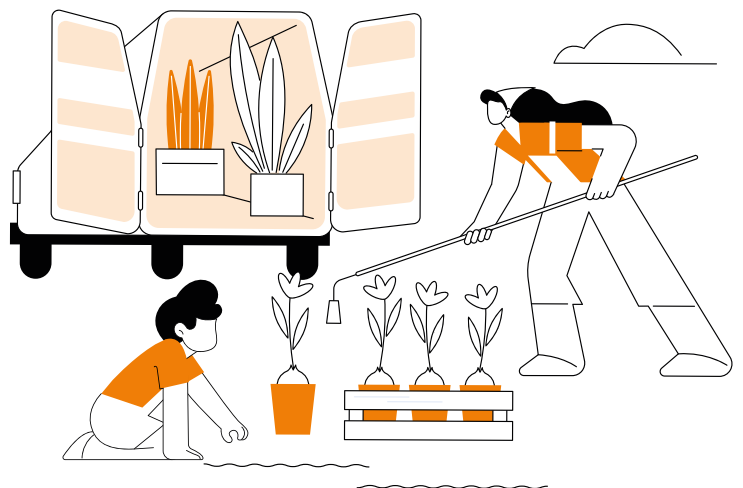
Le square Albert-Trépiéd ajoute de la verdure à la ville, contribuant à l'enrichissement des espaces verts accessibles à la population locale. Le square de 441 m² fut inauguré le 25 mai 2023 et porte le nom d'une figure du quartier des musiciens.

- Jardins partagés

En septembre 2023, une parcelle de terrain dans le jardin partagé situé à proximité de la crèche Robert-Frégossy, a été mise à disposition afin d'initier et de faire découvrir aux enfants le jardinage et l'entretien d'un espace vert.

Ce qui offre ainsi une opportunité d'exploration, de découverte et d'activités en plein air aux enfants fréquentant la crèche Robert-Frégossy. Ce type d'environnement extérieur favorise le développement sensoriel, moteur et social des tout-petits.

Deux autres jardins familiaux se situent dans la commune, le Jardin Descartes et le Jardin Becquet. La Ville met à disposition ces parcelles afin que les Blanc-Mesnilois puissent jardiner et les cultiver.



Chiffres clés :

3

espaces de jardins partagés dans la ville.

Politique publique : Éducation

Public visé : Jeunes Blanc-Mesnilois

Direction ou service concerné : Petite Enfance

- Gestion de l'eau

L'eau potable du Blanc-Mesnil provient de son propre sous-sol, il s'agit d'une eau 100% locale. Contrairement à la grande majorité des villes qui composent l'Île-de-France, la Ville ne fait pas partie du Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif), qui puise ses eaux dans la Marne. L'eau est une richesse de la Ville matérialisée par la présence de deux rus : la Molette et la Morée. Cette eau est ainsi puisée dans la nappe phréatique du Soissonnais, située dans son sous-sol à plus de 100 mètres de profondeur. L'eau potable du Blanc-Mesnil labélisée sous le nom de « *La Blanc-Mesniloise* » est donc moins chère.

Tissu associatif

- Fonds d'initiation associative

Le FIA est un dispositif souple et réactif qui permet de soutenir des projets associatifs de réalisation immédiate auxquels les circuits habituels ne peuvent pas répondre.

Il vise à encourager les prises d'initiatives innovantes des associations dans leur quartier, à développer les relations entre les associations et les structures municipales, développer des actions contribuant à l'animation de la vie locale sur le plan économique, social, éducatif, sportif et culturel, à améliorer le cadre de vie et la solidarité locale. La procédure de subvention des associations ne permettait pas aux petites associations locales de solliciter une aide financière rapidement pour la mise en œuvre d'un projet spécifique et ponctuel. Le FIA a été créé pour remédier à cette lacune et dynamiser le tissu associatif local. La Ville a versé en 2023 une subvention totale au titre du FIA de 20 630 euros pour soutenir 10 projets associatifs au Blanc-Mesnil.

Chiffres clés :

10

dossiers ont été retenus cette année.
Pour un total de **20 630 euros alloués.**

Politique publique : Soutien au tissu associatif local

Public visé : Associations locales

Directions ou services concernés : Direction de la Démocratie locale et participative

- Fonds de participation des habitants

Le Fonds de participation des habitants (FPH) permet aux habitants de s'organiser et de prendre des décisions pour aider à la réalisation des projets.

Ce fonds permet, dans le temps réel du projet, de favoriser les prises d'initiatives de groupes d'habitants grâce à une aide financière souple et rapide, de promouvoir les capacités individuelles et collectives à s'organiser, monter des projets, argumenter, renforcer les échanges entre associations et habitants et établir d'autres modes de relations entre les habitants, participant ainsi au mieux vivre ensemble. Les critères de financement du FPH reposent sur le nombre d'habitants concernés, mais également sur l'impact du projet sur la vie locale et sur la participation d'acteurs internes ou d'intervenants extérieurs.

Chiffres clés :

23

projets retenus pour un total de **14 000 euros alloués.**

Politique publique : Soutien au tissu associatif local

Public visé : Population blanc-mesniloise

Directions ou services concernés : Direction de la Démocratie locale et participative

- Bourse au bénévolat

La « Bourse au bénévolat » est un outil gratuit de mise en relation des habitants et des associations du Blanc-Mesnil. Ce service est accessible à toutes les associations et au grand public.

Il offre la possibilité :

- aux associations blanc-mesniloises, de diffuser leurs offres de recherche de bénévoles,
- aux particuliers, de trouver une mission de bénévolat qui répond à leurs attentes.

Politique publique : Soutien au tissu associatif

Public visé : Associations locales

Direction ou service concerné : Vie associative

- Organisation du Salon des associations

L'organisation du Salon des associations est un événement phare permettant à une quarantaine d'associations locales de présenter leurs activités et leur diversité au grand public. Ce salon, qui a eu lieu le 23 septembre sur le parvis de l'hôtel de ville, offre une plateforme unique pour découvrir la richesse et la variété des initiatives associatives de la ville.

Cet événement favorise ainsi les échanges entre les associations et le public, encourageant les interactions, les adhésions et les partenariats.

La diversité des activités proposées, allant des domaines culturel et artistique au sport, en passant par l'environnement, l'éducation, et bien d'autres domaines encore, offre aux visiteurs une vue d'ensemble des opportunités offertes par le tissu associatif local.

Chiffres clés :

40

associations locales ont présenté leurs activités.

Politique publique : Soutien au tissu associatif

Public visé : Associations locales

Direction ou service concerné : Vie associative



Lutte contre l'habitat illicite et irrégulier

- Service de l'Inspection et de la Répression de l'habitat irrégulier

La Ville maintient sa ferme détermination dans la lutte contre les marchands de sommeil, en insistant particulièrement sur la poursuite des actions engagées par le service de l'Inspection et de la Répression de l'habitat irrégulier (SIRHI).

Le SIRHI lutte principalement contre les lots d'habitation ne respectant pas les règles minimales d'habitabilité. Mais aussi contre la division pavillonnaire et la transformation illégale de pièces en lots d'habitation.

Ce service a mis en place, dès le début de l'année 2023, des actions de prévention concernant les ventes immobilières de pavillons. La Direction de l'Aménagement reçoit de la part des notaires, lors d'une vente immobilière, la demande de Déclaration d'intention d'aliéner (DIA). Cela permet ainsi au SIRHI de prendre connaissance de la mise en vente d'un pavillon.

Le SIRHI a pour objectif de maintenir la pression exercée sur les marchands de sommeil et de veiller à ce que le tissu pavillonnaire blanc-mesnilois ne soit pas transformé dans son essence.

Chiffres clés :

315

nouveaux dossiers créés, dont **193** ont été **clôturés** ; **122** sont toujours **en cours** et **25** transmis **aux services compétents**. Les visites ont été réalisées sur les thématiques suivantes : **Voir liste >>>**

Public visé : Propriétaires

Directions ou services concernés : Service de l'Inspection et de la Répression de l'habitat irrégulier

Actes administratifs créés :

- **227 courriers** de mise en demeure.
- **167 procès-verbaux** de la police municipale.
- **324 manquements** au **Règlement sanitaire départemental** pour un montant total **pouvant aller jusqu'à 145 000 euros d'amende**.
- **122 passages** sur site afin de vérifier que les autorisations délivrées sont respectées.
- **86 acquéreurs** reçus au sein du poste de police municipale afin de faire de la prévention.





1250

visites sur des parcelles où une procédure coercitive a été engagée

- Plus de **380 visites**
- **88 courriers** de mise en demeure dans le cadre de procédures d'hygiène ou de sécurité.
- **5 arrêtés** pris (essentiellement pour de la mise en sécurité).
- **1 opération** en travaux d'office pour un site quasi industriel dangereux et très encombré.
- **188 dossiers** de permis de louer reçus.
- **265 personnes** reçues lors de permanences.

- Bilan de l'action du service communal d'Hygiène et de Santé

Le Service communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) a pour objectif d'améliorer la qualité de vie communale en intervenant sur plusieurs thématiques. Le SCHS lutte contre l'insalubrité et garantit la sécurité des habitations en traitant notamment les situations de péril. Il assure également la surveillance de l'hygiène alimentaire des commerces, effectue des opérations de dératisation et de désinsectisation des locaux municipaux, et met en place des actions préventives en matière de santé.

Par ailleurs, le SCHS est chargé de la gestion des permis de location (APML et DML) afin d'assurer la qualité des logements.

Politique publique : Lutte contre l'insalubrité

Directions ou services concernés : SCHS : Habitat privé



Qualité du bâti

- Campagne de ravalement

La Ville a lancé une campagne de ravalement dans certaines avenues, notamment Henri-Barbusse, Pierre-et-Marie-Curie, de la République et Paul-Vailant-Couturier. Cette initiative vise à améliorer l'aspect extérieur des bâtiments tout en encourageant l'isolation des façades. Pour inciter les propriétaires à procéder à cette isolation, la ville leur offre une prime variant entre 5 000 et 8 000 euros.

L'objectif d'embellissement du bâti a conduit à 40 prises de contact avec des propriétaires potentiels. Actuellement, 15 dossiers sont en cours de préparation pour bénéficier de cette prime. De plus, trois chantiers de ravalement et d'isolation des façades ont déjà été réalisés dans le cadre de cette campagne.

Cette initiative suscite un intérêt parmi les propriétaires, avec un nombre significatif de prises de contact et de dossiers en cours de traitement. Ces chiffres démontrent également un début de concrétisation avec les trois chantiers déjà effectués.

Chiffres clés :

**5 000
à 8 000**

euros pour l'isolation.

Embellissement du bâti : **40 prises de contact, 15 dossiers en cours de montage et 3 chantiers réalisés.**

Politique publique : Renouvellement urbain

Public visé : Propriétaires sur les axes structurants

Direction ou service concerné : Habitat privé

- Terres d'Envol Rénov' **Action nouvelle**

L'établissement public territorial Paris Terres d'Envol a mis en place la subvention « Terres d'Envol Rénov' », financée par les villes, cumulable avec les aides de l'État.

Pour les propriétaires occupants d'une maison individuelle construite il y a de plus de 15 ans, et sous certaines conditions, une subvention pour financer des travaux d'amélioration énergétique du bien est accordée (isolation thermique extérieure, isolation des combles, réfection des menuiseries...).

Le montant de cette subvention s'échelonne de 2 500 à 4 000 euros. Elle peut se cumuler avec la prime ravalement pour certaines adresses du centre-ville.

Chiffres clés :

13 954 €

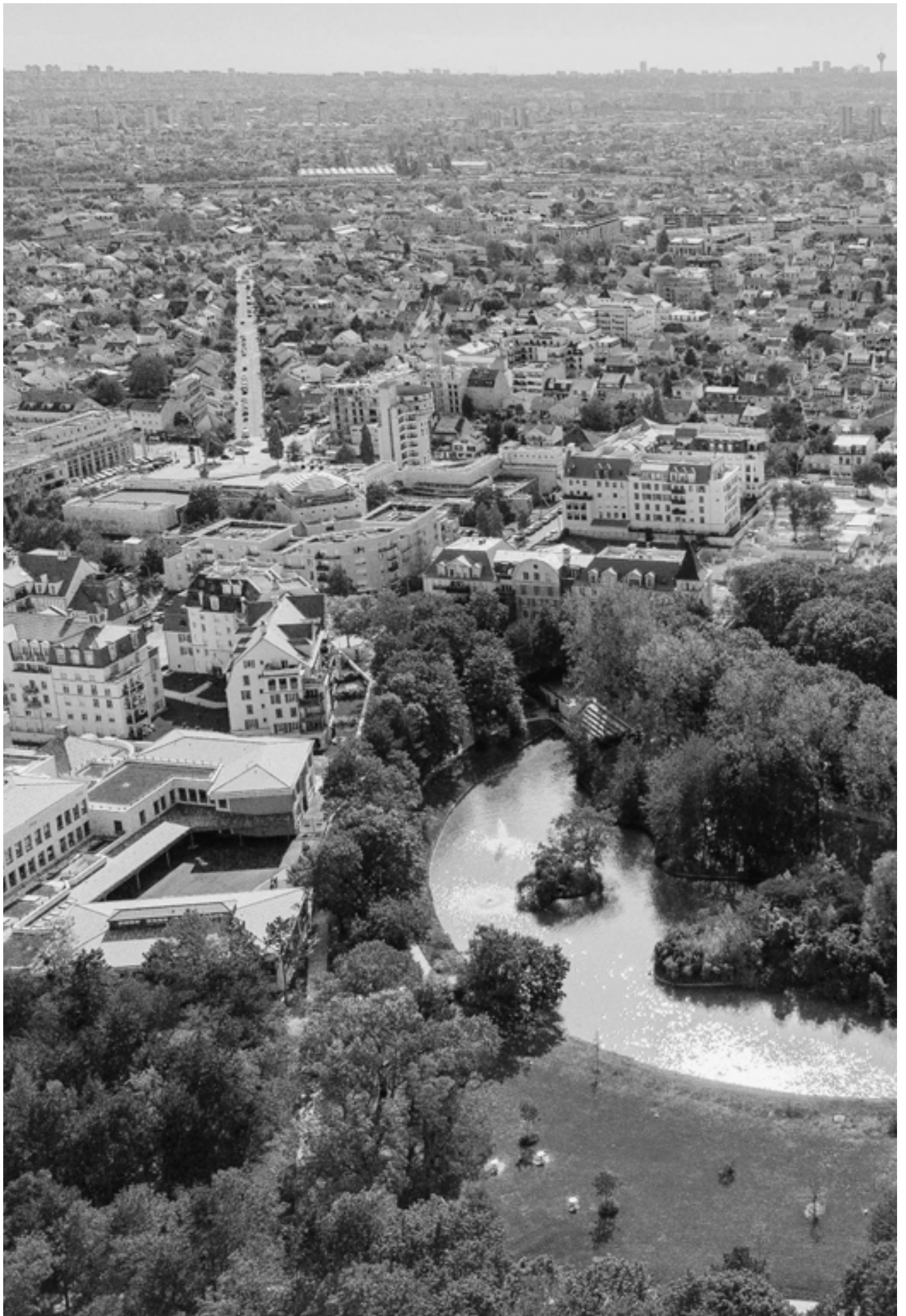
octroyés pour des travaux de rénovation énergétique.

Politique publique : Rénovation énergétique

Public visé : Propriétaires occupants d'une maison individuelle de plus de 15 ans

Partenaire extérieur : EPT

Direction ou service concerné : Habitat privé



AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE





— Aménagement et développement du territoire :

Grands projets urbains

- Opération d'intérêt métropolitain (OIM) de La Molette

L'objectif de cette opération, déclarée d'intérêt métropolitain en avril 2023, est de transformer une zone industrielle vieillissante en un quartier attractif offrant un cadre de vie qualitatif à ses futurs habitants. Une reconquête de la nature en ville avec un cadre de vie arboré et des logements répondant aux nouvelles normes BBC.

C'est l'aménagement d'un parc de 7 hectares qui contribuera à renforcer la trame verte de la ville accompagnée par une trame bleue qui met en valeur le ru de la Molette.

Chiffres clés de l'opération d'aménagement

Logements

5 000

Commerces

4 000 m²

Parc

7 ha

Équipement

1 groupe scolaire

Nouveaux espaces publics

35 000 m²

Campus privé trilingue

4 000 m²

Activités

5 000 m²



Ce projet favorise la création de logements plus durables en encourageant la construction de bâtiments à haute performance énergétique, s'inscrivant dans la Réglementation environnementale (RE) 2020.

L'OIM de La Molette s'engage également à promouvoir la mobilité durable en intégrant des infrastructures de transport public efficaces et en encourageant l'utilisation de modes de déplacement doux tels que la marche et le vélo. L'objectif est de diminuer les gaz à effet de serre.

En résumé, la Zone d'aménagement concerté (ZAC) de La Molette constituera un nouveau quartier de ville respectant les vertus du développement durable en intégrant des pratiques urbaines, architecturales et de mobilité favorables à la fois à la qualité de vie des résidents et à la préservation de l'environnement.

Politique publique : Aménagement du territoire
Public visé : Population blanc-mesniloise
Partenaires extérieurs : MGP / Séquano / Bureaux d'études
Direction ou service concerné : Direction de l'Aménagement



- Zac du centre-ville

Le dossier de réalisation et le programme des équipements publics de la ZAC du centre-ville ont été adoptés en décembre 2023. L'objectif de ce projet d'aménagement est d'implanter un véritable tissu commercial diversifié, d'attirer des commerces de qualité et des services de proximité pour les habitants du Blanc-Mesnil.

Cela se traduit par la construction d'une nouvelle halle de marché, la requalification de la place Duquenne ou encore la création de nouveaux espaces verts. Dans un objectif de lutte contre le réchauffement climatique et les îlots de chaleur urbains, cet aménagement permettra d'offrir des espaces de fraîcheur et ainsi d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Dans le cadre du projet de ZAC du centre-Ville, la ville désigne notamment un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) réemploi, chargé d'étudier la réutilisation des matériaux issus de la démolition. Un AMO développement durable a également été désigné de même qu'une étude trafic qui vise à questionner les futurs usages de la voirie, le partage de l'espace public et la création de zones de rencontre, zones piétonnes, etc.

Une réflexion est également en cours pour favoriser l'extension du réseau de géothermie au sein de l'opération d'aménagement.

Enfin, en matière de mobilités, l'ambition est de proposer des mobilités plus douces par le biais de la reconfiguration des deux axes structurants du

centre-ville que sont l'avenue Henri-Barbusse et l'avenue Pierre-et-Marie-Curie. Cette pacification de l'espace public permettra à terme de conforter l'attractivité du centre-ville blanc-mesnilois.

La piétonnisation du site sera accentuée. Ainsi, l'élargissement des trottoirs, la végétalisation de certains axes, la réduction de la largeur de la chaussée sur la voirie Pierre-et-Marie-Curie permettront de limiter les pollutions sonores et atmosphériques.

Durant l'année 2023, la Ville a rencontré les commerçants pour leur présenter le projet et travailler avec eux à leur repositionnement. Ont aussi été menées des études variées concernant entre autres : la composition urbaine, les espaces publics, les dimensions durables du projet et l'adéquation de l'offre commerciale. Enfin, c'est durant cette même année que la Ville, accompagnée de l'EPT Paris Terres d'Envol, a désigné l'entreprise Séquano comme aménageur de l'opération urbaine du centre-ville, une étape concrétisée par la signature d'un traité de concession.

Les travaux s'échelonnent entre 2024 et 2032. La future halle de marché sera livrée en priorité. La livraison des premiers programmes interviendra à l'horizon 2026-2028.

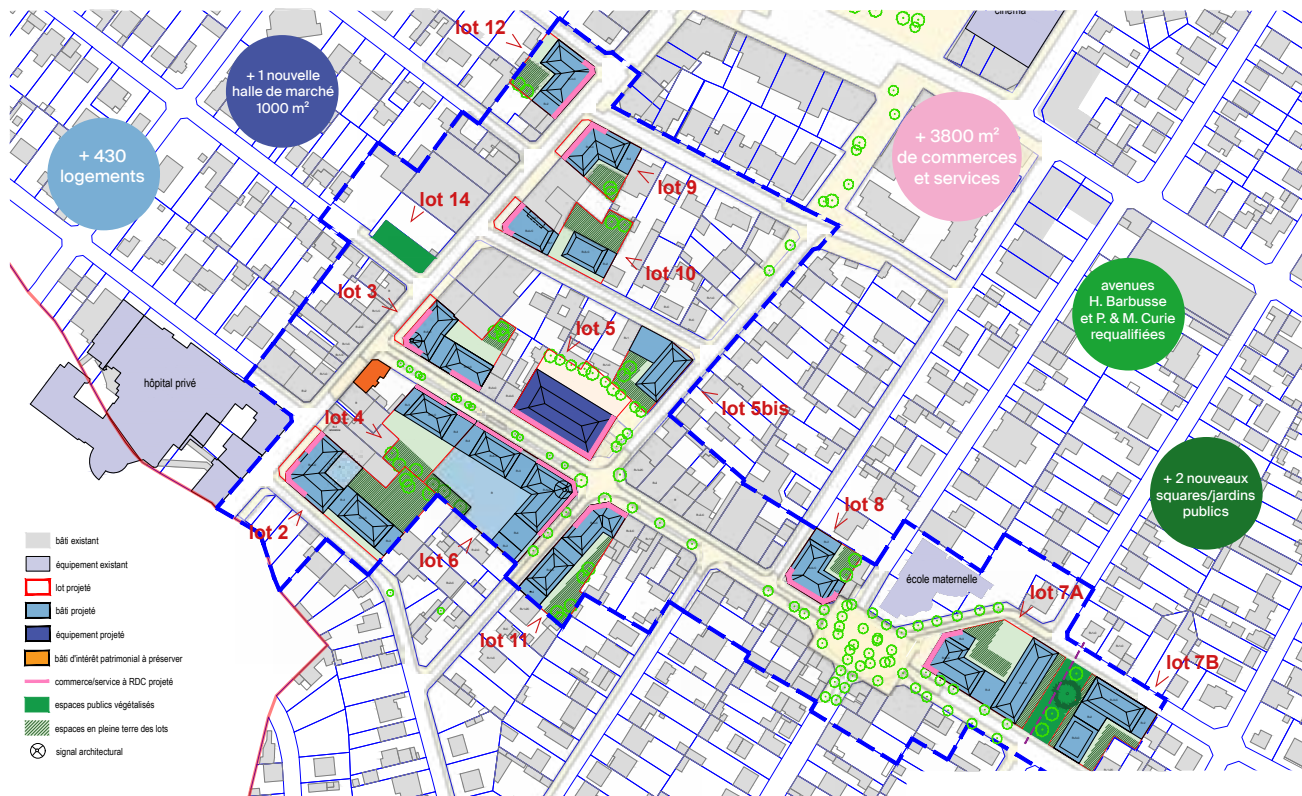
Politique publique : Renouveau urbain et aménagement du territoire

Public visé : Population blanc-mesniloise

Partenaire extérieur : EPT / Séquano / Bureaux d'études

Direction ou service concerné : Direction de l'Aménagement





LE BLANC-MESNIL (93) - ZAC CENTRE VILLE

MBE ATELIER / À CIEL OUVERT / URBACITÉ



Planification

- Modification du PLU Action nouvelle

La procédure de modification du Plan local d'urbanisme (PLU) a démarré en avril 2023. Cette modification permet d'adapter les règles d'urbanisme aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques actuels, favorisant ainsi la création de quartiers écologiquement viables, la préservation des espaces naturels, la promotion des énergies renouvelables et des constructions à faible empreinte carbone.

Pour une meilleure qualité du logement :

- Le PLU impose que les nouvelles constructions en zone pavillonnaire comportent au moins 40 % d'espaces verts.
- Traduction réglementaire au sein du PLU de la Charte promoteurs, du Cahier de recommandations architecturales contrôlées par Cerqual qui obligent les promoteurs voulant construire sur le territoire blanc-mesnilois à se plier aux exigences de qualité du bâti de la Ville.

Ces chartes imposent davantage de surfaces de pleine terre et des cœurs d'îlots paysagers. Elles prescrivent de meilleures conditions de logement : la mono-orientation des espaces de vie sera proscrite afin de tirer profit de l'ensoleillement. La double exposition des logements sera donc privilégiée, et la hauteur des logements dans les immeubles collectifs sera de 2,70 m et non plus de 2,50 m.

La modification du PLU de la ville s'inscrit dans une logique d'intégration des enjeux environnementaux, d'une part au sein des schémas

d'aménagement et de programmation et d'autre part au sein du document réglementaire. En effet, cette procédure de modification va de pair avec les futures mutations territoriales que la ville va connaître :

La livraison des deux gares du Grand Paris Express L16 et L17, la réalisation d'opérations d'aménagement d'envergure (centre-ville, La Molette, NPNRU des Tilleuls, Casanova), la requalification du pôle d'échanges multimodal RER B ou encore le projet Vélo Île-de-France nécessitent la modification du PLU pour planifier le territoire de façon durable : accueillir des mobilités plus douces entre ces différents pôles urbains et ainsi éviter les nuisances, accentuer les trames verte et bleue au sein des futures opérations d'aménagement afin de restaurer les continuités écologiques, étendre le réseau de géothermie, favoriser des procédés de construction innovants et accompagner les constructions autour des pôles gares tout en maintenant leur cadre de vie vert et apaisé.

Par ailleurs, la modification du zonage a permis de requalifier certains axes structurants, initialement classés en zone d'habitat collectif, (UA) en zone d'habitat individuel (UG). Cette évolution du zonage au profit de l'habitat individuel permet de préserver la qualité pavillonnaire du Blanc-Mesnil. Il s'agit d'un enjeu primordial qui garantit des surfaces de pleine terre plus généreuses. Ainsi, la surface classée en zonage UA diminuerait de



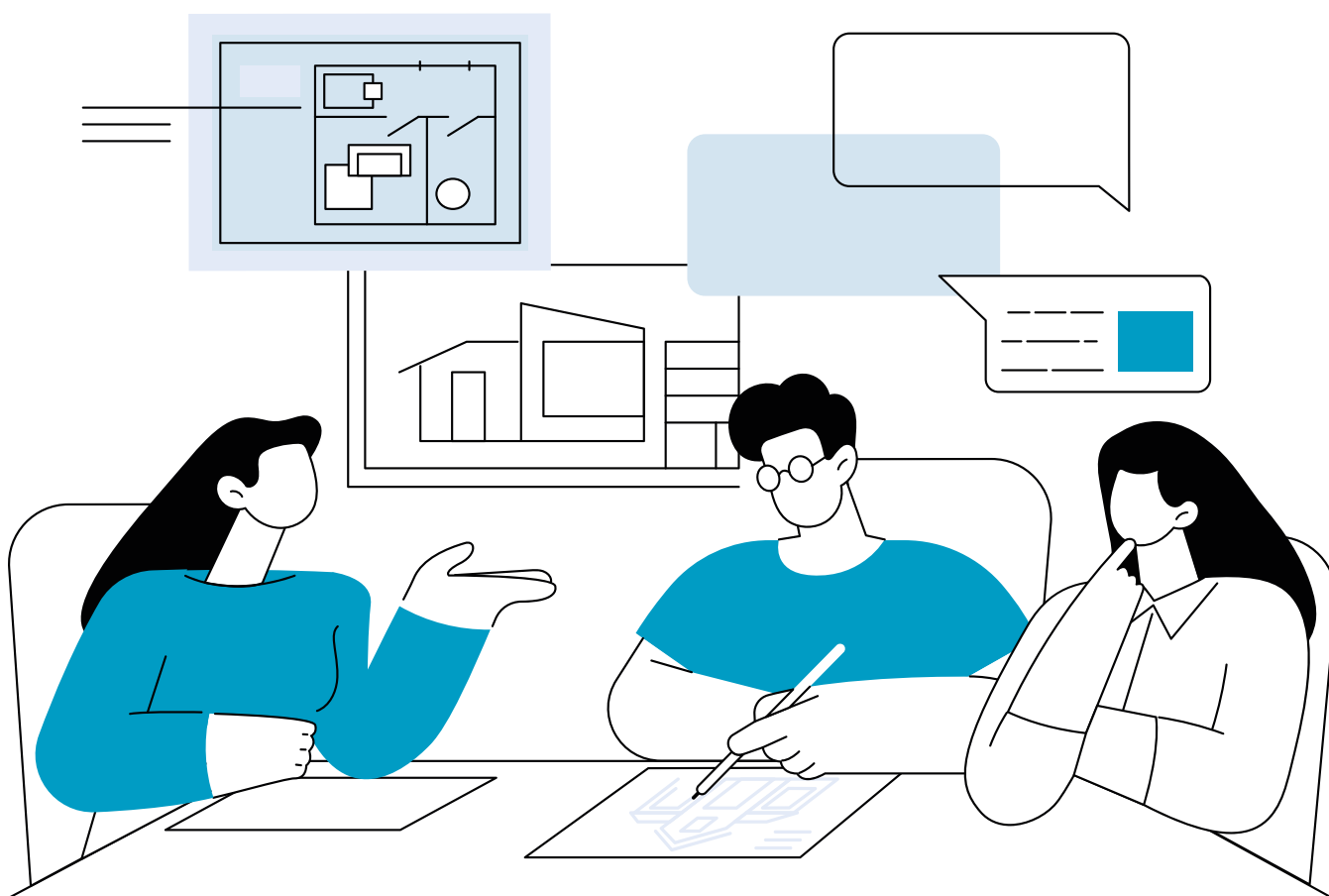
11,16 % tandis que la surface classée en zonage UG augmenterait de 2,68 %. Ce PLU privilégie l'échelle du projet urbain par le biais de procédures de ZAC, où divers acteurs interviennent dans la production du territoire, sur des espaces déjà urbanisés. Ainsi, la procédure de ZAC permet la réalisation d'études innovantes d'un point de vue environnemental, la garantie d'équipements et d'espaces publics qualitatifs.

Enfin, pour une meilleure compatibilité avec les documents de planification supérieurs, la démarche de modification du PLU s'est efforcée de prendre en compte les enjeux de planification à la fois régionaux, métropolitains et territoriaux, notamment en contribuant activement à l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de l'EPT Paris Terres d'Envol.

Chiffres clés :

11 %
de zone UA
en moins

2.6 %
de zone UG
en plus



- Élaboration du PLUi par l'EPT Paris Terres d'Envol

En parallèle de la modification du PLU communal, le PLUi est en cours d'élaboration au niveau de l'EPT Paris Terres d'Envol. Il se révèle être un outil essentiel pour promouvoir un développement urbain respectueux de l'environnement, socialement équitable et économiquement viable.

1. La vision à long terme

L'un des principaux enjeux du PLUi réside dans sa capacité à définir une vision à long terme pour le territoire. En intégrant des objectifs de développement durable dans ce document, les collectivités locales peuvent s'assurer que leurs décisions actuelles en matière d'urbanisme sont en cohérence avec les enjeux environnementaux de demain. Cette approche préventive permet de limiter les impacts négatifs sur l'environnement et de favoriser un cadre de vie de qualité pour tous.

2. La gestion rationnelle des ressources

Le PLUi permet la mise en place de politiques de gestion rationnelle des ressources, en favorisant l'efficacité énergétique, la préservation de la biodiversité, et la gestion durable de l'eau. Il peut imposer des normes de construction écologiques, promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables et encourager la réduction des déchets, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique et à la protection de l'environnement.

3. La promotion de la mobilité durable

Les modes de transport durables tels que la marche, le vélo, les transports en commun et le covoiturage permettent de réduire la dépendance à l'automobile, entraînant une diminution de la pollution de l'air, des embouteillages, et des émissions de gaz à effet de serre, tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

En 2023, dans le cadre de l'élaboration du PLUi, plusieurs moments de concertation ont été menés pour informer la population de l'EPT Paris Terres d'Envol des évolutions territoriales à venir. Divers documents ont été élaborés dans le respect des orientations du PADD, à savoir : un nouveau zonage, un règlement transverse aux communes, des cahiers communaux spécifiques qui garantissent les formes urbaines et architecturales, des dispositions graphiques et de nouvelles OAP à la fois sectorielles et thématiques.

L'EPT Paris Terres d'Envol a présenté plusieurs OAP thématiques : l'OAP environnement, l'OAP habitat et l'OAP économie. De plus, les OAP sectorielles communales ont été intégrées et mises à jour pour

déterminer les grandes orientations d'aménagement par sites à enjeux et secteurs de projets. Des réunions techniques ont eu lieu et ont permis le partage d'expériences entre les différentes communes du territoire. Plusieurs instances de validation en comité de pilotage ont eu lieu pour valider les éléments graphiques et réglementaires de ce PLUi. L'objet de cette élaboration était d'avoir des éléments à la fois spécifiques qui garantissent les volontés communales de développement urbain et des éléments communs qui constituent la base de ce nouveau document réglementaire. Aussi, durant l'année 2023, un nouveau zonage a été élaboré et discuté en lien avec les villes. Ce nouveau zonage reprend en grande partie le zonage issu des PLU communaux. Au-delà des dispositions générales, transversales et des spécificités communales, des dispositions graphiques vont intégrer le PLUi, ayant pour but de repérer les linéaires commerciaux à protéger ainsi que le bâti remarquable à préserver. L'arrêt de l'élaboration du PLUi et la fin de la période de concertation sont prévus en mai 2024.

L'élaboration d'un PLUi au regard du développement durable est un levier essentiel pour bâtir des villes et des territoires plus résilients, équilibrés et respectueux de l'environnement. En adoptant une approche globale qui prend en compte les dimensions sociale, économique et environnementale du développement, les collectivités locales peuvent contribuer à façonner un avenir durable pour leurs citoyens et les générations à venir.

Chiffres clés :

Modification du PLU approuvée en 2024 et PLUi approuvé en 2025

Politique publique : Aménagement du territoire

Public visé : Population blanc-mesniloise

Partenaire extérieur : EPT et Bureau d'études

Direction ou service concerné :

Direction de l'Aménagement

1 Le parc Anne-de-Kiev est le plus grand parc municipal de Seine-Saint-Denis. Il présente des espaces ouverts, semi-ouverts et boisés, ainsi qu'un lac. En plus d'être un lieu de promenade, il accueille des manifestations sportives et culturelles : Beach-Mesnil, Blanc-Mesnil Classique Festival... et le Salon de l'animal.



2 Le square Lucette-Meignan a été baptisé ainsi en hommage à une résistante du Blanc-Mesnil.

3 Parvis de l'hôtel de ville

4 Square République

5 Place Mozart

6 Square Albert-Trépiéd

7 Mail Olympe-de-Gouges

8 Square Stalingrad

9 Square des Coccinelles

10 Îlot La Fontaine

11 Parc du Curé-Albéric

12 Jardin des Orfèvres

13 Cimetière communal

14 Parc Joseph-Bologne-de-Saint-George

15 Square Frégossy

16 Mail Jacques-Decour

17 Square Émile-Zola

18 Plaine Semard

Cadre de vie et espaces verts

La municipalité porte un intérêt tout particulier au développement d'espaces verts et à l'amélioration globale du cadre de vie dans la ville. Des mesures et projets sont actuellement à l'étude afin de garantir un développement de la trame verte de la commune ainsi qu'une amélioration du cadre de vie des Blanc-Mesnilois :

- La préservation du tissu urbain pavillonnaire qui représente un véritable réservoir d'îlots de fraîcheur avec la présence de jardins et d'espaces verts.
- Le futur quartier de La Molette accueillera un parc de 7 hectares. Celui-ci constituera un véritable poumon vert qui permettra d'améliorer la qualité de l'air, de créer des îlots de fraîcheur et de favoriser l'activité physique. En effet, un parcours sportif permettra aux habitants de pratiquer une activité physique dans un espace vert de grande envergure.

• La ZAC du centre-ville développera une artère commerçante pour les habitants blanc-mesnilois.

Une réflexion est menée sur la présence de l'eau en ville : notamment avec la présence de deux rus sur le territoire, la Morée et la Molette. Ces deux rus sont enterrés en partie pour l'un et complètement pour l'autre et raccordés au réseau d'assainissement. Il s'agit de recréer des réservoirs de biodiversité et de les mettre en valeur en tant que paysages de la commune, grâce aux nouveaux projets d'aménagement.

Directions ou services concernés : Direction de l'Aménagement et Direction de l'environnement



Mobilités : Grand Paris Express

- Lignes 16 et 17

Les études du pôle gare continuent, les futures implantations des lignes 16 et 17 du métro du Grand Paris Express au Blanc-Mesnil et au Bourget représentent une avancée majeure pour l'accessibilité de la commune, notamment au regard du développement durable. L'ouverture des gares des lignes 16 et 17 est prévue à la fin 2026.

Ces nouvelles infrastructures de transport en commun permettront de réduire considérablement la dépendance à l'égard de la voiture individuelle, favorisant ainsi la diminution des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la qualité de l'air. En offrant une alternative efficace à la voiture, ces lignes encourageront également la diminution des embouteillages, ce qui réduira les temps de trajet et augmentera l'efficacité énergétique globale du système de transport.

Les lignes 16 et 17 favoriseront également l'accès à des modes de vie plus durables en facilitant l'accès aux commerces, aux écoles, aux services de santé et aux espaces verts sans nécessiter l'utilisation de véhicules. Cela encouragera la marche, le vélo et d'autres formes de mobilité douce, ce qui contribuera à la réduction de l'empreinte carbone individuelle.

En outre, l'implantation des lignes 16 et 17 au sein du Blanc-Mesnil représente un investissement considérable dans la durabilité environnementale, sociale et économique de la région. Ces nouvelles infrastructures offriront des avantages multiples, de la réduction des émissions de CO₂ à la revitalisation urbaine, tout en améliorant la qualité de vie des résidents et en favorisant des modes de vie plus respectueux de l'environnement.

Durant l'année 2023, de nombreuses rencontres avec les partenaires impliqués dans la réalisation des pôles d'échanges multimodaux des lignes 16 et 17 ont permis d'aboutir à des schémas directeurs de référence communs et approuvés par l'ensemble des acteurs. Ces documents dressent et orientent de manière précise les aménagements envisagés aux abords immédiats des gares afin de faciliter les échanges entre les différents modes de transport. Les chantiers des deux gares ont également avancé; ainsi le gros œuvre de la gare de ligne 16 est terminé. Concernant la ligne 17, à l'instar de la ligne 16, les travaux de la boîte gare sont achevés.

Politique publique : Mobilités durables

Public visé : Population blanc-mesniloise

Partenaires extérieurs : Société du Grand Paris / EPT / IDFM / Département Seine-Saint-Denis

Direction ou service concerné : Direction de l'Aménagement

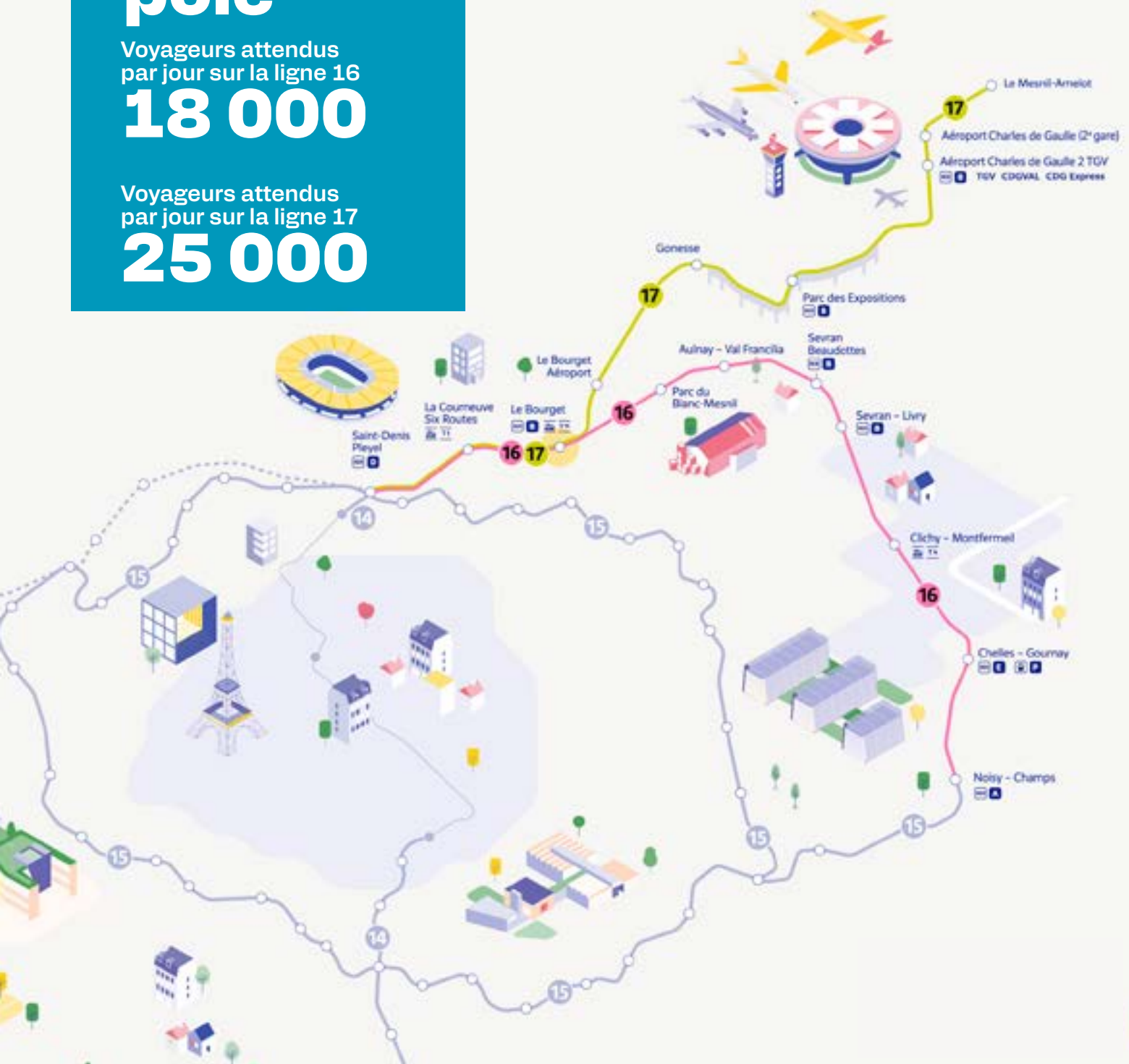
Chiffres clés du pôle

Voyageurs attendus par jour sur la ligne 16

18 000

Voyageurs attendus par jour sur la ligne 17

25 000



Trajet en automobile



Temps
1h

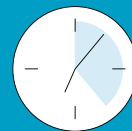


Émissions CO_2
3kg

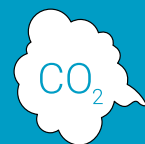
Départ
de Blanc-Mesnil

Arrivée
Paris centre

Trajet avec le GPE



Temps
25 min



Émissions CO_2
0.05kg

Départ
de Blanc-Mesnil

Arrivée
Paris centre



POLITIQUES ÉDUCATIVES, CULTURELLES & SPORTIVES



— Politiques éducatives, culturelles et sportives :

Éducation et instruction

- Accompagnement à la scolarité et découverte professionnelle

Depuis janvier 2022, une collaboration s'est établie entre le lycée Jean-Moulin, le service Jeunesse, et la Ville du Blanc-Mesnil. L'initiative consiste à recevoir les élèves de la filière animation du lycée dans les accueils de loisirs de la ville, leur offrant ainsi une opportunité concrète de découvrir le métier d'animateur. Cette démarche ne se limite pas à une simple découverte, mais elle contribue activement à la formation des élèves tout en permettant l'identification de futurs talents dans le domaine de l'animation.

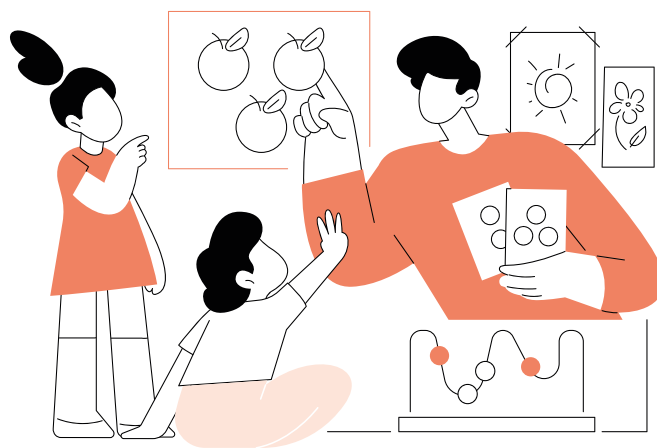
La reconduction de cette action, planifiée de novembre 2023 à juin 2024, témoigne du succès et de l'importance accordée à cette expérience éducative. La mise en place d'une convention entre le lycée et la Ville facilite la coordination de cette collaboration, et le fait qu'elle ne génère aucun coût supplémentaire pour la Ville souligne son efficacité dans l'utilisation des ressources.

Les chiffres clés révèlent la participation de 20 lycéens en 2023.

Les objectifs de l'action vont au-delà de la simple sensibilisation au métier d'animateur. Ils incluent également l'accompagnement des jeunes dans leur découverte professionnelle, l'insertion active dans le domaine de l'animation, le renforcement des partenariats avec les acteurs locaux et la mise en valeur du métier d'animateur.

Cette initiative témoigne d'un véritable engagement, démontrant la volonté de jouer un rôle actif dans la formation des jeunes Blanc-Mesnilois et de contribuer positivement au secteur de l'animation.

Directions ou services concernés : Jeunesse et Enfance



CLAS – Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas) s'adresse aux enfants scolarisés du CP au CM2 qui ne disposent pas, dans leur environnement familial et social, de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école. L'orientation de ces enfants se fait en accord avec les parents et en lien avec les enseignants.

Les actions conduites dans le cadre du Clas ont lieu en dehors du temps scolaire, dans des espaces adaptés, en complémentarité avec l'école. Elles sont centrées sur l'aide méthodologique au travail scolaire en petit groupe (8 à 12 enfants maximum) et sur les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire des enfants.

Les parents sont associés aux actions, dans un souci de faciliter la compréhension du système scolaire et de leur permettre ainsi une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Chiffres clés :

6 écoles en ZEP
216 élèves

Politique publique : Éducation

Direction ou service concerné : Enfance

- Accompagnement à la scolarité

La Ville du Blanc-Mesnil met en place pour les enfants scolarisés à l'école élémentaire, du lundi au jeudi, des accompagnements aux devoirs, à raison d'une heure par soir.

Encadrés par des enseignants et des animateurs, les enfants sont accompagnés dans la réalisation de leur travail scolaire.

Chiffres clés :

17 écoles
élémentaires
600 élèves
par soir en moyenne

Politique publique : Éducation

Public visé : Enfants

Direction ou service concerné : Enfance

- Stages de codage informatique

La Ville propose aux enfants accueillis dans les Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) des stages de codage pendant les vacances scolaires. Ces ateliers, animés par des professionnels, permettent aux enfants de découvrir le langage informatique et de se familiariser avec les bases du codage sous forme ludique.

Accompagnés pendant une semaine, les enfants pourront réaliser un mini-jeu vidéo et repartiront avec des bases leur permettant de continuer l'aventure sur l'ordinateur familial.

Chiffres clés :

6 stages
60 enfants

Politique publique : Éducation

Public visé : Enfants

Direction ou service concerné : Enfance

- Accueil des enfants en situation de handicap

La Ville met des moyens afin de permettre un accompagnement individualisé des enfants en situation de handicap. Les animateurs travaillent sur des axes adaptés afin de favoriser l'inclusion des enfants qu'ils ont en charge.

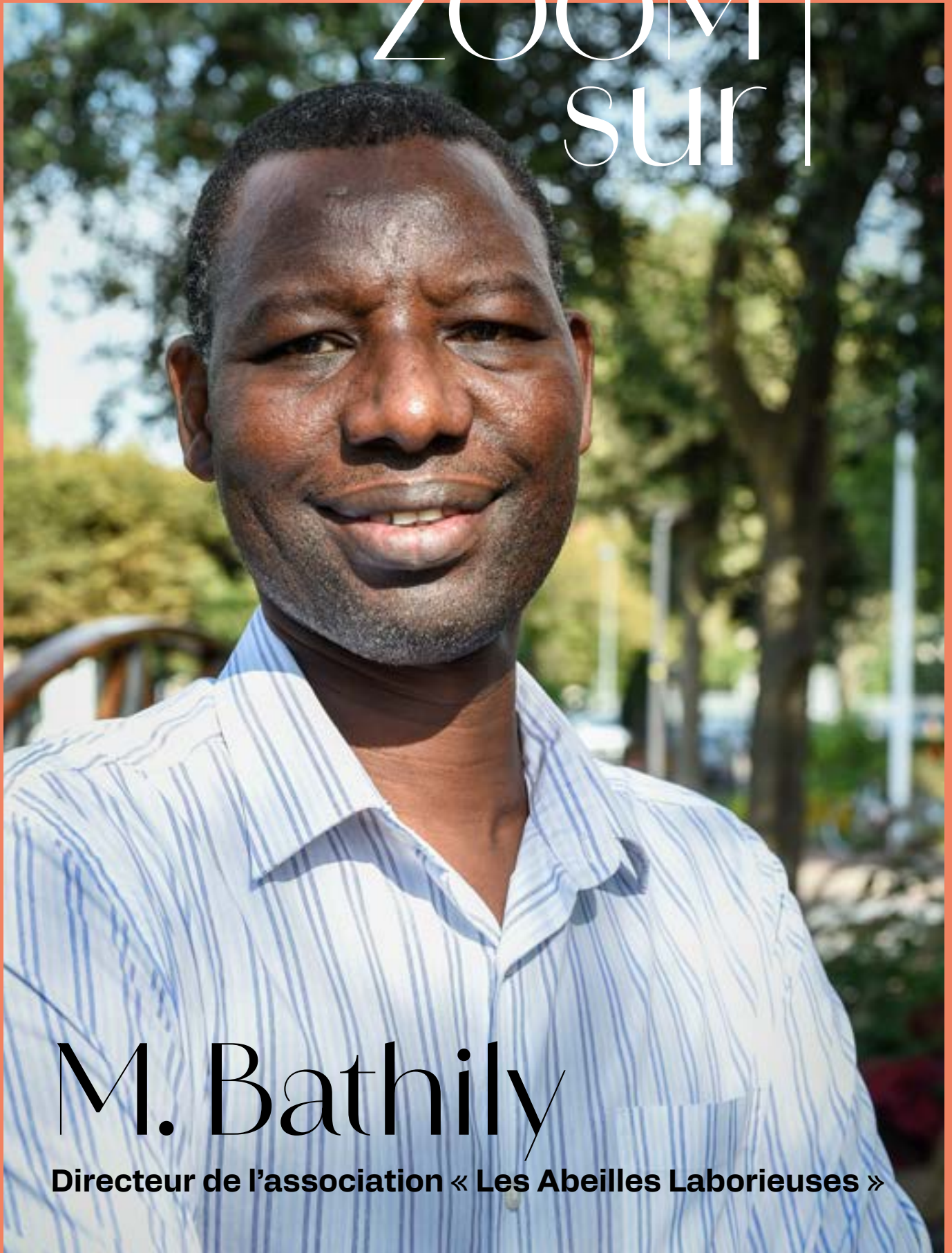
Politique publique : Solidarité

Public visé : Enfants en situation de handicap

Directions ou services concernés : Petite Enfance / Enfance



ZOOM sur



M. Bathily

Directeur de l'association « Les Abeilles Laborieuses »



L'engagement de l'association envers ces jeunes en difficulté a suscité une forte demande, entraînant une liste d'attente considérable. Cette demande croissante témoigne de la reconnaissance et de l'efficacité des méthodes mises en place par l'association pour accompagner ces élèves vers la réussite scolaire.

Pour garantir un suivi personnalisé et une meilleure assimilation des connaissances, l'association privilégie des méthodes de pédagogie différenciée. Cette approche met l'accent sur un ratio de cinq élèves par enseignant, offrant ainsi un cadre propice à un apprentissage individualisé. Chaque semaine, les élèves bénéficient de plus d'une heure et demie de cours axés sur différentes matières telles que les mathématiques, le français, la physique, et bien d'autres encore. Cette diversification vise à répondre aux besoins spécifiques de chaque élève tout en renforçant leurs compétences dans différentes disciplines.

Au-delà de la simple acquisition de connaissances, l'association se concentre sur un aspect fondamental : aider ces élèves à retrouver un rythme d'apprentissage optimal et à développer une méthodologie de travail rigoureuse. Pour atteindre cet objectif, l'association offre un encadrement personnalisé qui vise à inculquer des habitudes d'étude efficaces et une discipline de travail structurée. De plus, consciente de l'importance du soutien parental dans la réussite éducative, l'association prend également l'initiative de contacter et d'impliquer activement les parents. Elle offre des conseils et des ressources aux familles pour les aider à soutenir leurs enfants dans la mise en place de ces nouvelles méthodes de travail, renforçant le soutien autour de l'enfant pour un progrès continu à la fois à l'école et à la maison. Cette collaboration étroite entre l'association, les élèves et leurs familles contribue à créer un environnement propice à la réussite scolaire et au développement personnel des jeunes. L'association est aussi en contact régulier avec le Programme de réussite éducative (PRE) afin de répondre au mieux aux besoins d'élèves en difficulté.

L'association aspire également à élargir les horizons de ces jeunes en leur offrant un accès au savoir et à la culture. Dans cette optique, elle organise parfois des sorties à Paris, permettant aux élèves de découvrir divers musées et lieux culturels. Ces sorties offrent des opportunités uniques d'apprentissage enrichissant en dehors du cadre scolaire, favorisant ainsi l'épanouissement personnel et intellectuel des élèves.

Cette association est un exemple concret de l'impact positif et durable qu'une intervention ciblée peut avoir sur la vie scolaire et personnelle des jeunes en difficulté. Ce sont aujourd'hui plus de 80 élèves qui bénéficient des services de cette association avec 13 intervenants, comptant parmi eux d'anciens élèves.



L'association « Les Abeilles Laborieuses » a vu le jour en 1991 avec pour mission principale de soutenir les élèves en proie au décrochage scolaire.

Depuis lors, elle a pris en charge de nombreux élèves, offrant un environnement d'apprentissage adapté pour les aider à surmonter leurs difficultés scolaires.



- Activités et sorties à Nanteuil-le-Haudouin

Le parc de Nanteuil-le-Haudouin, dans l'Oise, centre de loisirs propriété de la Ville, dispose d'un grand étang dans lequel il est possible de pêcher. Les enfants pratiquent cette discipline lors des séjours. Un animateur spécialisé en activités autour de la faune et de la flore est présent sur le site afin de les guider et de les instruire.

Cette action a rencontré un franc succès en 2023, rassemblant pas moins de 750 enfants. Cette démarche offre aux enfants du Blanc-Mesnil une opportunité unique de se connecter avec la nature, de développer des compétences pratiques, et de s'épanouir dans un environnement récréatif. En initiant les jeunes à une discipline rarement pratiquée à leur âge, tout en les encourageant à s'investir dans la protection de l'environnement, cette découverte de la pêche devient, bien plus qu'une simple activité, une expérience éducative complète et mémorable.

Chiffres clés :

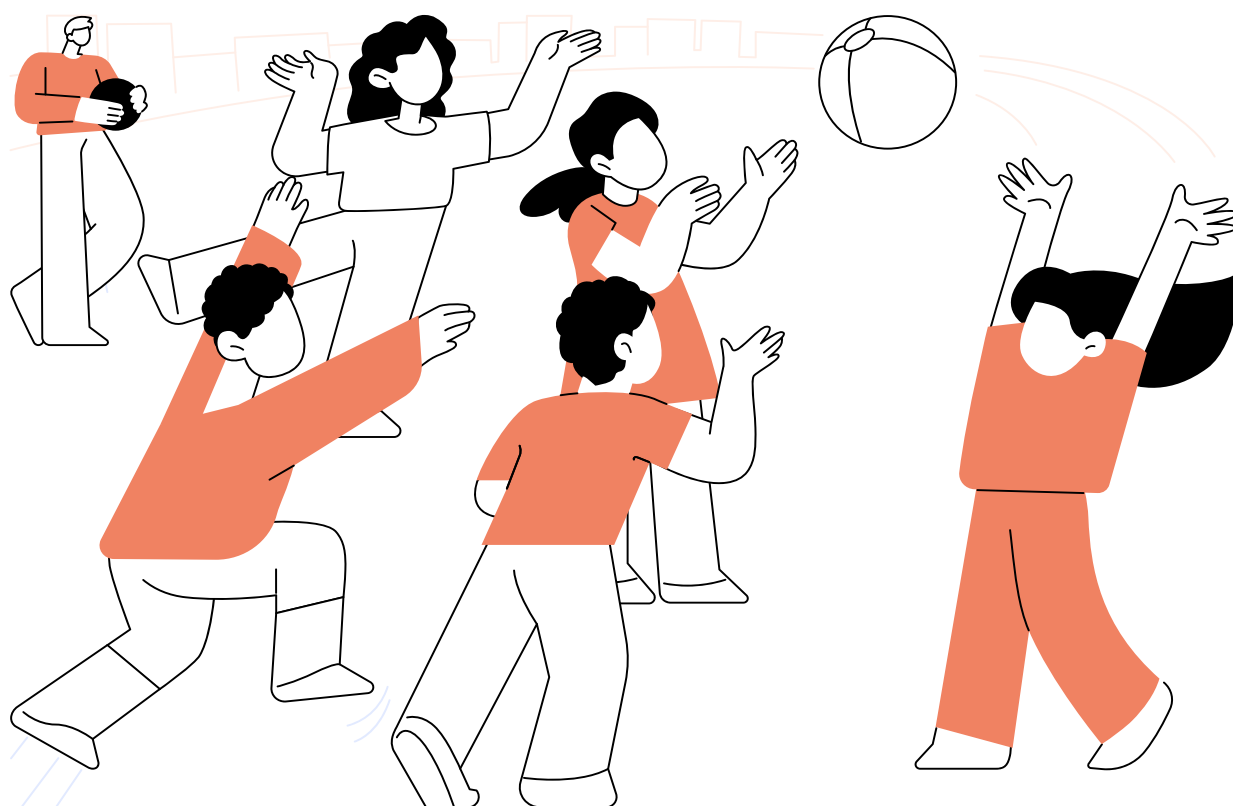
750

enfants en 2023.

Politiques publiques : Éducation et préservation de la biodiversité

Public visé : Enfants blanc-mesnilois

Direction ou service concerné : Enfance





- Accompagnement et formation BAFA

Il s'agit d'une action de formation dans le domaine de l'animation, pour une vingtaine de jeunes Blanc-Mesnilois de 16 à 20 ans, organisée par le service Jeunesse en partenariat avec l'UCPA. Cette formation se déroule en trois phases : une partie théorique dispensée par l'UCPA, une partie pratique réalisée au sein des structures enfance et jeunesse et une partie d'approfondissement.

Les deux premières sessions, commencées en 2022 et poursuivies en 2023, ont permis à 40 jeunes Blanc-Mesnilois d'y participer. La Ville prend en charge intégralement les frais de formation des jeunes, représentant 7 200 euros par session pour la théorie et l'approfondissement.

Le contexte de cette action réside dans les difficultés de recrutement de jeunes titulaires du BAFA. La Ville du Blanc-Mesnil s'engage à leur fournir une formation solide, répondant ainsi à une pénurie dans le secteur tout en accompagnant qualitativement leur formation.

Les objectifs de cette action sont de former les jeunes aux métiers de l'animation, de favoriser leur insertion dans ce domaine, d'assurer une qualité de formation reconnue, et de valoriser les métiers d'animateur, en ciblant spécifiquement les jeunes Blanc-Mesnilois.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des Assises de l'animation lancées au niveau national pour résoudre les difficultés du secteur périscolaire et extrascolaire. La Ville du Blanc-Mesnil répond à cette problématique en visant à améliorer les conditions de formation et d'emploi des jeunes, tout en garantissant aux familles une qualité optimale dans l'accueil collectif des mineurs.

Chiffres clés :

40

jeunes Blanc-Mesnilois ont participé
7200 euros de frais pris en charge par
la mairie par session.

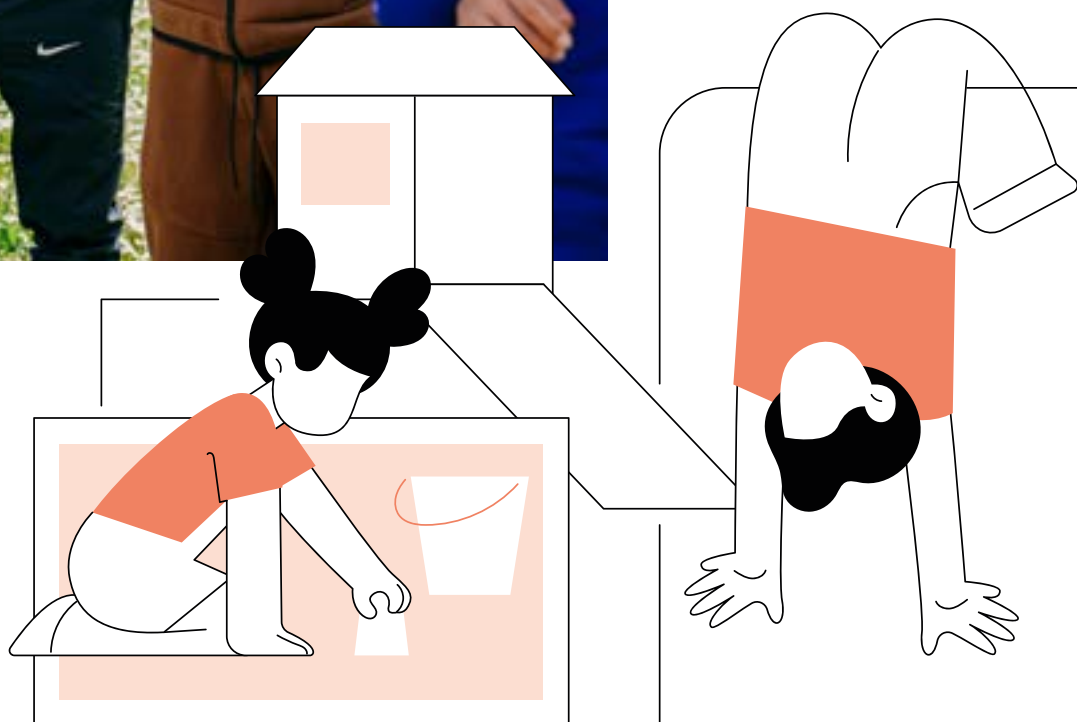
Politique publique : Éducation

Public visé : Jeunes en recherche de formation BAFA

Partenaire extérieur : UCPA

Directions ou services concernés : Enfance
et Jeunesse







- Utilisation de Signes2mains

La méthode Signes2mains, également connue sous le nom de communication gestuelle associée aux mots (CGA), est une approche visant à enseigner des signes gestuels aux bébés et aux jeunes enfants pour faciliter la communication, avant même qu'ils ne commencent à parler. Elle est basée sur la Langue des signes française (LSF) adaptée au monde de la petite enfance.

Cette méthode est utilisée dans plusieurs structures de la petite enfance :

- Dans la section des Koalas de la crèche Robert-Frégossy, cette méthode est intégrée dans les activités.
- Elle débute également au sein de la section des bébés-moyens de la crèche des P'tits Loups.
- Une séance utilisant Signes2mains est également prévue au CMS Pierre-Rouquès.

De plus, au sein du multi-accueil Robert-Frégossy, la méthode est employée pour la création d'un *kamishibai*. Cette méthode d'illustration japonaise, accompagnée de Signes2mains, est utilisée comme un support visuel pour renforcer la communication et l'interaction avec les jeunes enfants, favorisant ainsi leur apprentissage précoce du langage et leur compréhension.

Politique publique : Éducation

Public visé : Bébés et jeunes enfants

Partenaire extérieur : Signes2mains

Direction ou service concerné : Petite Enfance

Les tables de tri connectées permettent de quantifier et de réduire le gaspillage alimentaire dans les écoles.

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| 2020 | 2023 |
| 60 gr | 50 gr |
| gaspillés par élève/jour | gaspillés par élève/jour |

- Lutte contre le gaspillage alimentaire à l'école

Au sein des écoles du Blanc-Mesnil, la lutte contre le gaspillage alimentaire représente un enjeu de forte envergure matérialisé à travers un défi entre les structures afin de récompenser celle ayant le moins gaspillé (mesure des quantités jetées). Les équipes d'animation travaillent également sur la valorisation des déchets alimentaires et organiques, en s'appuyant sur les tables de tri connectées mises en place au sein des réfectoires.

En France, les pertes et gaspillages alimentaires représentent 10 millions de tonnes de produits par an, soit une valeur commerciale estimée à 16 milliards d'euros.

Dans le monde, un tiers de la production alimentaire est gaspillé.

De grosses quantités sont gaspillées chaque jour en restauration collective. Ce projet permettra de les quantifier et de les évaluer par la suite. Une sensibilisation des jeunes Blanc-Mesnilois sera réalisée en vue d'une limitation maximale des déchets alimentaires.

À travers l'installation de tables de tri connectées dans les réfectoires, cette initiative offre une méthode précise et interactive de mesure des quantités de denrées jetées, apportant ainsi une réponse concrète aux 10 millions de tonnes de produits gaspillés en France chaque année.

Les partenariats stratégiques avec le service Restauration et les agents des offices démontrent une coordination essentielle pour la réussite de cette entreprise. Les chiffres clés, mettant en lumière les coûts colossaux du gaspillage alimentaire en France et dans le monde, soulignent la pertinence et l'urgence de cette démarche.

Au-delà de la compétition entre les structures, cette initiative porte des ambitions pédagogiques ambitieuses. En sensibilisant les jeunes Blanc-Mesnilois aux enjeux cruciaux du gaspillage alimentaire, en les incitant à quantifier les denrées jetées, et en fédérant les équipes d'animation et de restauration dans un projet commun, elle vise à inculquer des valeurs de responsabilité et de durabilité.

Politique publique : Éducation

Public visé : Bébés et jeunes enfants

Partenaire extérieur : Signes2mains

Directions ou services concernés : Enfance et Restauration scolaire

- Restauration scolaire

Les enfants des écoles et des centres de loisirs bénéficient toute l'année de repas équilibrés respectant le Plan national de nutrition.

Depuis 2023 c'est la société Armor Cuisine qui confectionne et livre les repas aux jeunes Blanc-mesnilois. Au sein des cantines blanc-mesniloises sont proposés des menus qualitatifs, bio et variés avec des produits frais et locaux. Issus de circuits courts, les aliments proviennent en grande majorité d'Île-de-France ou des régions limitrophes.

Dans le cadre de la loi EGalim, cinq engagements sont respectés :

1- Augmenter la part de l'approvisionnement responsable et durable : **50 % de produits labellisés AOP et écoresponsable dont 20 % de produits bio.**

2- Diversifier les sources de protéines dans les menus : **1 menu végétarien par semaine.**

3- Informer sur la qualité des produits proposés : **90 % des viandes de provenance française.**

4- Lutter contre le gaspillage alimentaire : **table de tri des déchets.**

5- Réduire l'usage du plastique : **utilisation de contenants réutilisables.**

La restauration scolaire c'est :

104 806 repas distribués pour les maternelles

164 658 repas distribués pour les élémentaires

Politiques publiques : Lutte contre le gaspillage alimentaire

Public visé : Écoliers blanc-mesnilois

Direction ou service concerné : Restauration scolaire



La restauration scolaire c'est :

104 806 repas distribués pour les maternelles

164 658 repas distribués pour les élémentaires

Culture

- Le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD)

Un nouveau projet d'Établissement pour le conservatoire a été adopté en 2023, celui-ci prendra effet de 2024 à 2029. Le projet d'établissement 2024-2029 poursuit et renforce les actions déjà engagées vers le monde scolaire et le jeune public, dans le cadre de la politique culturelle de la Ville. Il vise à conforter le rayonnement et l'attractivité du CRD au-delà du territoire communal, en mettant en œuvre des partenariats avec d'autres établissements d'enseignement artistique, en ouvrant ses lieux et équipements à un public toujours plus large.

Objectifs et mise en œuvre d'actions relevant du projet d'établissement 2024-2029 :

Développement de l'offre pédagogique, des dispositifs d'éducation artistique et culturelle et du soutien à la pratique en amateur :

- Prévus de création d'une classe à horaires aménagés musique au lycée, afin d'apporter une continuité au dispositif Cham-Chad déjà existant au collège Aimé-et -Eugénie-Cotton.
- Développement de l'accompagnement des projets amateurs blanc-mesnilois et ouverture des locaux du conservatoire aux associations.
- Augmentation des effectifs d'inscrits au CRD en favorisant la poursuite des élèves au-delà du 2^e cycle.
- Mise en œuvre de nouvelles méthodes et outils pédagogiques.
- Intégration de la connaissance des outils technologiques et numériques dans la pratique des élèves.
- Mise en place d'un programme d'accompagnement et de préparation des élèves aux sorties culturelles – dit « École du Spectateur » – en lien avec les programmations culturelles de la Ville du Blanc-Mesnil et au-delà.

Mise en place ou renforcement de mutualisations et partenariats :

- Ouverture de nouveaux cursus par le biais de conventions avec d'autres établissements d'enseignement artistique.

En partenariat avec les acteurs culturels, éducatifs et associatifs de la Ville :

- Structurer avec l'Institut médico-éducatif Jean-Marc-Itard (IME) et les centres de loisirs, un « Parcours artistique inclusif » permettant d'accueillir

les personnes atteintes de troubles ou porteuses de handicap.

- Créer une spécialité Théâtre ouverte vers les associations locales et le milieu scolaire.
- Ouvrir une option hip-hop en lien avec l'Espace Culturel Musique & Danse.

Chiffres clés :

4 000

spectateurs pour les spectacles en salles.

Politique publique : Culturel

Public visé : Rayonnement départemental

Direction ou service concerné : Culture

Le CRD c'est :

60

professeurs qui dispensent des leçons à plus de 700 élèves

350

instruments d'une valeur de plus de 1,5 million d'euros

Un projet d'extension en cours,

en particulier avec la création de deux studios de danse et des bureaux mutualisés avec l'Espace culturel Musique & Danse



L'Espace culturel Musique & Danse :

Plus de 50 concerts par an dont la fréquentation est composée à plus de 50 % par des Blanc-Mesnilois. Par ailleurs, la fréquentation est en hausse cette saison avec plus de 1 500 enfants qui ont assisté aux représentations « jeune public ».



Programmation :

- 30 spectacles d'élèves
- 4 spectacles d'enseignants et participation au Blanc-Mesnil Classique Festival
- 8 participations aux festivités d'été







BLANC • MESNIL
**CLASSIQUE
FESTIVAL**
1^{ER} SEPTEMBRE 2023 • 21 H

**CONCERT
SYMPHONIQUE
EN PLEIN AIR
GRATUIT**

Hervé Niquet
Direction musicale

Orchestre national d'Île-de-France
Chœur du Concert Spirituel

Isabelle Druet, mezzo-soprano
Yohan Chetail, trompettiste

Daniel Capelletti, arrangements musicaux

Shirley & Dino
(Corinne et Gilles Benzio)
Animation

PARC ANNE-DE-KIEV AU BLANC-MESNIL
Entrée libre au parc à partir de 19h
Allée des droits de l'Homme • 93150 Le Blanc-Mesnil
classiquefestival.blancmesnil.fr

SUIVREZ LE GUIDE !

Le Blanc-Mesnil
POUR LE MEILLEUR ET POUR L'AVENIR

- Blanc-Mesnil Classique Festival

Le Blanc-Mesnil Classique Festival a transformé les parcs, jardins et espaces verts de la ville en scènes musicales pour célébrer la musique classique. Le concert inaugural, qui s'est tenu au parc Anne-de-Kiev, a attiré plus de 5 000 personnes venues écouter la prestation remarquable de la mezzo-soprano Isabelle Druet et du trompettiste Yohan Chetail. Ils étaient accompagnés par 68 musiciens de l'Orchestre national d'Île-de-France et 40 choristes du Concert Spirituel.

Ce concert est devenu le plus grand événement symphonique gratuit en plein air d'Île-de-France, attirant de nombreux Blanc-Mesnilois, mais aussi des résidents de la région venus spécialement pour vivre cette expérience musicale unique.

Chiffres clés :

5 000

spectateurs lors du concert d'inauguration.

Politique publique : Culturelle

Public visé : Population blanc-mesniloise et régionale

Partenaire extérieur : Orchestre national d'Île-de-France

Directions ou services concernés : Culture et services techniques

GRAND CONCERT DU 1^{ER} SEPTEMBRE

21H PARC ANNE-DE-KIEV

Avec l'Orchestre national d'Île-de-France
et le Chœur du Concert Spirituel

ACCÈS PUBLIC
À PARTIR DE 19H

Léo Delibes

Les Chasseresses
(Extrait de l'acte I du ballet « Sylvia »)

Johann Strauss II

Polka rapide : Unter Donner und Blitz

Jacques Offenbach

Chœur final de La Vie Parisienne
« Par nos chansons, et par nos cris, célébrons Paris ! »

Wolfgang Amadeus Mozart

« Dies Irae »
Extrait du Requiem Kv 626

Dimitri Chostakovitch

Valse n°2

Georges Bizet Extraits de Carmen :

Air « L'Amour est un oiseau rebelle »
Chœur « Les voici, voici la quadrille »

Charles Gounod

« Danse Espagnole »
de l'acte III du Tribut de Zamora

José Padilla

El Relicario

avec Corinne Benizio (Shirley) au chant, chœur et orchestre.
(arrangement par Daniel Capelletti)

Oskar Böhme

1^{er} mouvement du Concerto pour trompette

Daniel Capelletti

(d'après Alfred Newman)
Générique de la Twentieth Century Fox

Gustav Holst *Jupiter* - extrait de « Les Planètes »

Leonard Bernstein Chœur de *West Side Story* « I want to live in America »

Henry Betti (musique) et **André Hornez** (paroles)
C'est si bon

Bruno Coquatrix (musique), arrangement de **Daniel Capelletti**
et **Etienne Lorin** (paroles) *M'sieur Nanar* (Shirley & Dino, chœur et orchestre)

Giuseppe Verdi « Chœur des esclaves », extrait de Nabucco

Marguerite Monnot (musique) et **Edith Piaf** (paroles)
Hymne à l'amour

Edward Elgar *Pomp and Circumstance*

Programme de la soirée sous réserve de modifications !

JOURNÉE DU 2 SEPTEMBRE

10H30 & 11H30

Place Mozart

Escapade musicale

Au son de la voix mélodieuse d'Amélie Tatti, soprano lyrique, parcourez la grande Histoire de la Musique avec les sonorités des airs de Mozart, Debussy, Berlioz, Bizet : compositeurs qui ornent les rues du pourtour de l'Hôtel de Ville !



14H

Maison pour tous Chemin Notre-Dame

Déambulation dans la Cité 212, Germain Dorel

Étonnant, amusant, élégant, le pianiste à moteur improvise au gré des rues, des rencontres et des sourires pour le plaisir des grands et des petits.



15H

Place Stalingrad

Méditation musicale

Alexis, notre spécialiste de la méditation, guide les auditeurs et leur permet de sortir temporairement de leur environnement pour se concentrer sur la musique.



16H

Place de la Libération

Lecture de contes en musique de Marlène Jobert

Sensibiliser les enfants dès 5 ans aux belles émotions que nous devons à la musique classique. Une première approche, pour découvrir Bach, Chopin, Beethoven...



17H

Parvis de l'Hôtel de Ville

Concert carte blanche

Un programme à la carte proposé par le quintette Couleur cuivre, reprenant les grandes œuvres du répertoire classique, de Bach à aujourd'hui.

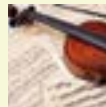


Toute la journée Quiz musical

Ludo-médiathèque Jean-Jaurès

18h Remise des récompenses

Testez vos connaissances débutantes ou expertes de l'univers de la musique classique autour d'un quiz ludique et pédagogique pour toute la famille !



JOURNÉE DU 3 SEPTEMBRE



Dimanche 3 SEPTEMBRE 14H

Jardin des Orfèvres

Chorale ARPEJ et chorale éphémère

Martine Largosse, Directrice musicale et chef de chœur de la chorale Arpej vous invite à les découvrir sur scène puis à les rejoindre le temps d'une après-midi !

Entre vocalises et adrénaline du concert, vivez l'expérience de la répétition et de la représentation en participant à la chorale éphémère, intergénérationnelle et ouverte à tous.

Pour vous mettre en voix, commencez dès à présent à réviser vos classiques de l'Opéra Carmen de Bizet : *les airs de l'amour est enfant de bohème*, les chœurs de la garde montante et le très célèbre air du Toréador.

Les étudiants musiciens du Conservatoire national Supérieur de Musique et de Danse de Paris auront le privilège de vous accompagner pour cette rencontre inédite !

ÉVÈNEMENT
PARTICIPATIF



Dimanche 3 SEPTEMBRE 16H

Cinéma Louis Daquin

Projection du film *Divertimento*

Profitez d'un temps convivial et festif à l'espace café du cinéma avant la projection du film *Divertimento* en présence de Zahia et Fettouma Ziouani, qui racontent leur histoire.

À 17 ans, Zahia Ziouani rêve de devenir chef d'orchestre, sa sœur jumelle, Fettouma, violoncelliste professionnelle. Bercées depuis leur plus tendre enfance par la musique symphonique classique, elles souhaitent à leur tour la rendre accessible à tous et dans tous les territoires.

Alors comment peut-on accomplir ces rêves si ambitieux en 1995 quand on est une femme, d'origine algérienne et qu'on vient de Seine-Saint-Denis ? Avec détermination, passion, courage et surtout le projet incroyable de créer leur propre orchestre : *Divertimento*.

ENTRÉE LIBRE
DANS LA LIMITE DES
PLACES DISPONIBLES



- Spectacles éducatifs

L'Espace culturel Musique & Danse a mis en place des spectacles éducatifs axés sur la sensibilisation des jeunes à l'écologie et au développement durable. Ces représentations artistiques visent à transmettre des messages importants sur l'environnement, de manière ludique et interactive, en utilisant la musique et la danse comme moyens d'expression.

Ces spectacles captivants mettent en lumière des thèmes liés à la préservation de la nature, à la réduction des déchets, à la conservation des ressources naturelles et à d'autres aspects cruciaux du développement durable.

Politique publique : Culturelle

Public visé : Jeunes Blanc-Mesnilois

Direction ou service concerné : Culture



L'Espace culturel Musique & Danse en 2023 c'est :

- 24 spectacles
- 4 expositions
- 14 résidences artistiques
- 3 655 personnes ont assisté à un spectacle à l'Espace Culturel Musique & Danse

- Ateliers échecs sur le temps scolaire

Projet à dimension éducative, pédagogique et culturelle, la pratique des échecs dans le milieu scolaire a été mise en œuvre dans la ville du Blanc-Mesnil en partenariat avec l'Éducation nationale. Ce projet d'apprentissage en direction des élèves de CM1 et CM2 a pour finalité de permettre aux enfants de développer des compétences mobilisant stratégie, rigueur, concentration, mémoire qui sont des facteurs de réussite dans leur scolarité ainsi que dans leur développement personnel.

Favorisant l'apprentissage de la citoyenneté par le respect des règles et d'autrui, les bienfaits du jeu d'échecs en milieu scolaire permettent aussi d'apprécier le goût de l'effort et de la persévérance. Ainsi, un animateur spécialiste de l'enseignement

des échecs, agréé par la Fédération française des échecs, propose une séance par semaine et par classe. Les professeurs des écoles ayant participé à l'opération ont pu confirmer un constat positif sur la montée en compétences des élèves ces dernières années en indiquant en outre : une atmosphère plus calme en classe, une amélioration de la concentration ou encore un moyen permettant de valoriser chaque élève, particulièrement ceux en difficulté dans leur scolarité.

Politiques publiques : Éducation

Public visé : Jeunes Blanc-Mesnilois

Direction ou service concerné : Affaires scolaires

14 écoles
50 classes
1 115 élèves



CINÉ NATURE

Pour continuer à sensibiliser le public Blanc-Mesnilais sur les problématiques liées à l'environnement, le Daquin vous propose des rencontres et des débats autour de films français qui s'emparent de ces questions à travers le cinéma.

AVANT-PROSCÈNE

**SAMEDI 16 SEPTEMBRE À 20H
PRÉSENTATION DE LA SAISON
LE RÈGNE ANIMAL**
Science-fiction, aventure, drame - France - 2020.
De Thomas Guillou.
Avec Raphaël Druart, Paul Kircher, Adèle Escherhopp.
Ce film a été présenté en ouverture de la sélection « Un Certain Regard » au Festival de Cannes 2023. Dans un monde en proie à une vague de mutations qui transforment certains humains en animaux, François fait tout pour sauver sa femme, touchée par ce phénomène mystérieux. Alors que la région se peuplé de créatures d'un nouveau genre, il embarque leur fils de 16 ans dans une quête qui bouleversera à jamais leur existence.

SPORTS NATIONALES

**MERCREDI 20 SEPTEMBRE
ACIDE**
Fantastique, drame - France - 2022.
De Joséphine.
Avec Guillaume Canet, Lætitia Dosch, Patience Munchbach.
Ce film est présenté en « Séances de Minuit » au Festival de Cannes 2023. Solène, 15 ans, grandit entre ses deux parents opposés, Michel et Esée. Des nuages de pluie acides et dévastatrices s'abattent sur la France. Dans un monde qui va bientôt sombrer, cette famille fracturée va devoir s'unir pour affronter cette catastrophe climatique et tenter d'échapper.

RENCONTRE

**MERCREDI 4 OCTOBRE À 14H30
LES GARDIENNES DE LA PLANÈTE**
Documentaire, famille - France - 2024.
De Jean-Albert Lièvre.
Avec Jean-Duperré.
Une baleine à bosse s'est échouée sur un rivage rocheux. Alors qu'un groupe d'hommes et de femmes organise son sauvetage, nous découvrons l'histoire extraordinaire des baleines, étonnantes des locaux du monde, essentielles à l'écosystème de notre planète depuis plus de 50 millions d'années.
En présence du réalisateur.

LES CINÉMAS THÈMES DU DAQUIN

5 événements :

- **208** spectateurs pour *Le Règne animal*
- **194** spectateurs pour *Acide*
- **140** spectateurs pour *Bakelite*
- **119** spectateurs pour *Les Gardiennes de la planète*
- **99** spectateurs pour *Les Ours gloutons*

Un total de 760 spectateurs

- Cinéma Louis-Daquin : un accès culturel

Le cinéma municipal traite de tous les sujets, et aborde les enjeux environnementaux, sociaux, culturels...

C'est un support pour partager aussi bien des visions de nos modes de vie actuels que l'ambition d'un monde en évolution, durable et respectueux du vivant. Il est intéressant de profiter de l'audience large et diversifiée du cinéma pour contribuer à communiquer sur les différents enjeux du développement durable.

En ce sens, le cinéma municipal organise une programmation « ciné-nature » de trois événements en 2023. Tout d'abord, le « ciné-santé-nature » avec un atelier nutrition qui a précédé la projection et un quiz à l'issue de la projection des *Ours gloutons*.

Ensuite, le cinéma a accueilli une rencontre avec Jean-Albert Lièvre, journaliste réalisateur spécialisé dans l'observation de la faune marine et en particulier des baleines.

Cette rencontre a eu lieu dans la perspective de son film, *Les Gardiennes de la planète*. Le dernier événement, s'est tenu en novembre 2023, dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) : le ciné p'tit-déj' avec la programmation en avant programme de *Bakelite* de Julie Gautier. Ce court-métrage dénonce la prolifération des déchets plastiques dans les fonds marins.





Chiffres clés :

**+ de
51 000**

spectateurs ont assisté à une séance de cinéma en 2023.

Politiques publiques : Éducation et Culture

Public visé : Enfants blanc-mesnilois

Partenaires extérieurs : Réalisateur et atelier nutrition

Directions ou services concernés : Culture-Cinéma

Ateliers Écolos à la Médiathèque :

- Parcours illustrations-écolos

Objectifs :

- Découvrir différentes techniques d'illustration réalisées avec des objets de récupération, éléments naturels, papiers découpés, froissés...
- Rencontre avec l'illustrateur Christophe Alline, et expérimentation de sa technique de travail (à partir d'objets récoltés par la classe).

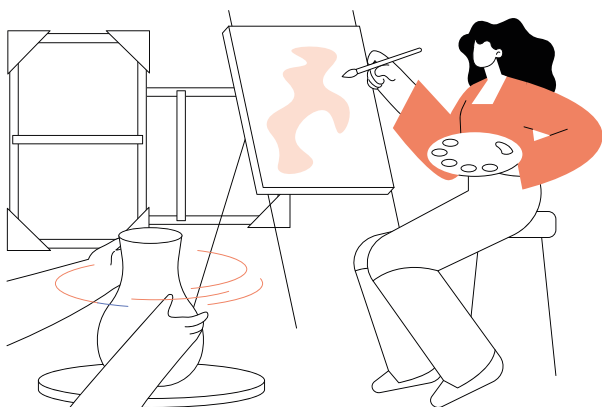
Ce parcours scolaire a été mené avec 2 classes de cycle 2. Cet atelier consistait en une création individuelle ou collective de personnages à partir de matériaux de récupération.

Cette animation était composée de 3 séances pour chaque classe et consistait en une présentation d'illustrations d'albums originales et variées dont les élèves devaient faire ressortir les particularités.

Les classes ont pu découvrir également un auteur-illustrateur : Christian Voltz.

Lors des séances, les enfants ont pu écouter des lectures de livres et assister à la projection d'un court documentaire (*La Fabrique de Voltz et École bilingue*) sur sa technique de création.

Chaque enfant a su et pu, au final, réaliser un personnage à l'aide de petits objets de récupération.



- Ateliers bib-bidouille

Ces ateliers ont pour objectifs de confectionner des objets ou produits du quotidien et de personnaliser son environnement pour s'y sentir bien !

Chaque participant découvre des techniques et apprend à « faire soi-même ».

Création de sels de bain



Création de pochettes



Création de Top sacs



Ces ateliers ont été mis en place en direction des jeunes adolescents et adultes. Ces ateliers ont connu un grand succès et chacun a pu repartir avec son objet créé.

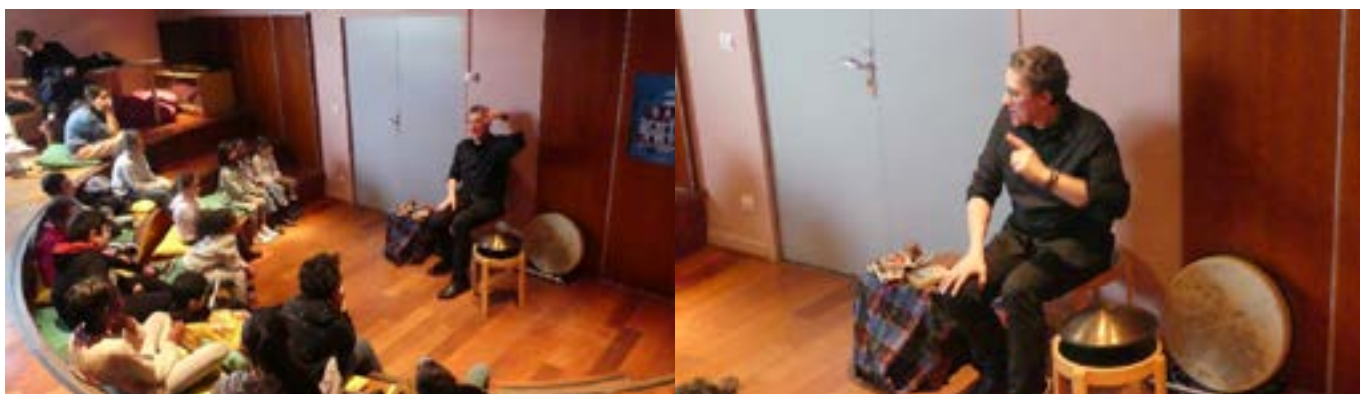
- Médiathèque Édouard-Glissant

À partir du mois de février 2023, la nature a été mise à l'honneur dans le réseau des médiathèques. À travers les animations qui ont été proposées aux différents publics de la médiathèque Édouard-Glissant, de nombreuses questions liées au rapport entre l'homme et la nature ont été abordées.

Les actions destinées au public :

• Trois spectacles de contes

Le samedi 11 février 2023, Stéphane Ferrandez est venu présenter son spectacle *Histoires cachées sous l'écorce*.



Le samedi 8 avril 2023, François Vincent avec Le Blues de la grenouille.



Et le samedi 17 juin 2023, en clôture de saison, la compagnie 3 mètre 33 a présenté *La Bouteille à la mer*.
Ces trois spectacles de contes ont réuni une centaine d'enfants et adultes.

• Des animations autour du cinéma

1 « regard sur le cinéma » qui a permis de découvrir le drame de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet *La Mort d'Empédocle ou quand le vert de la terre brillera à nouveau pour vous*, le samedi 18 février 2023, avec une quinzaine de participants.

Le samedi 15 avril, 1 « ciné-filous », destiné aux enfants, avait pour thématique les relations enfants-animaux au cinéma. Une quinzaine d'enfants et adultes ont assisté à cette présentation.



• Des rencontres d'auteurs

Le samedi 25 mars et le samedi 15 avril 2023, dans le cadre du festival Hors Limites, deux écrivains sont venus présenter leurs derniers ouvrages au public de la médiathèque. Wilfried N'Sondé a présenté *Héliosphéra, la fille des abysses* et Corinne Morel Darleux *La Sauvagière*.

Le samedi 1^{er} avril, Jennifer Lesieur est venue présenter son ouvrage *Dans les bois, nos racines*. Une quarantaine de Blanc-Mesnilois sont venus rencontrer ces trois auteurs.



• Des actions à destination des tout-petits.

L'action « À petits pas » du samedi 18 mars 2023, consacrée aux autrices-illustratrices de la nature telles qu'Anne Crauzaz ou Janik Coat, a permis à une soixantaine d'enfants et parents de découvrir ces autrices de qualité.



• **Le samedi 13 mai, une animation multi-supports (Méli Mélo)** a permis à des enfants âgés de 4 à 6 ans de découvrir des animaux dans leurs milieux naturels. Des livres, quiz sonores et visuels, jeux de société, applications mettant en scène des animaux ont ainsi été présentés sous forme ludique. Dix enfants et adultes ont participé à cette animation.



• **Le premier semestre 2023** a aussi été l'occasion d'organiser un concours de nouvelles intitulé *Au pied de mon arbre*. Chaque participant devait écrire une nouvelle en rapport avec cette thématique et comportant 4 mots obligatoires par catégorie. Cette année, le jury a dû départager 38 nouvelles d'auteurs différents. La remise des prix s'est déroulée le samedi 24 juin 2023. Les nouvelles ont été numérisées et sont lisibles sur le site des médiathèques.



25 personnes ont participé à cette remise de prix.

• **Inauguration de la grainothèque le samedi 11 mars 2023.**

Ce projet de nouveau service de la médiathèque, initié en 2022, a connu son lancement au mois de mars. Lors de cet après-midi du samedi 11 mars, 250 enfants et adultes ont participé à des ateliers et échangé avec les partenaires présents. Les Jardins partagés, l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne du Blanc-Mesnil, des animateurs de tri de Paris Terres d'Envol, et un apiculteur blanc-mesnilois ont ainsi transmis leur passion. Trois ateliers (atelier compost, atelier rempotage, atelier kokedama) animés par les intervenants de Paris Terres d'Envol et les médiathécaires ont permis aux jeunes et aux moins jeunes de planter des graines et de s'informer. Chaque participant est reparti avec un composteur ou un lombricomposteur et avec ses propres réalisations créées lors des ateliers, ainsi qu'avec des sachets de graines à replanter.

L'inauguration de la grainothèque a été un des événements majeurs de cette saison à la médiathèque. Elle est ouverte chaque mercredi et samedi après-midi, entre mars et septembre (sauf pendant les congés d'été) et s'appuie sur le troc. Chacun pouvant récupérer des graines et devant par la suite réalimenter la grainothèque avec ses propres productions.



Le samedi 7 octobre, la médiathèque Édouard-Glissant et la ludo-médiathèque Jean-Jaurès ont participé au Salon de l'animal au parc Anne-de-Kiev, en présentant des lectures collectives et des jeux de société.

Le samedi 14 octobre, plusieurs ateliers ont été proposés l'après-midi et ont invité les lecteurs à fabriquer eux-mêmes leurs cosmétiques avec des matériaux naturels. Ces ateliers ont été animés par des intervenants de Paris Terres d'Envol.

- Le samedi 2 décembre 2023, **En Compagnie d'Eos** a présenté son spectacle *Le jardin de Lilou* destiné aux tout-petits (1-3 ans). Les enfants ont pu ainsi découvrir les plantes et insectes qui peuplent les jardins.

Chiffres clés :

1 535

nouvelles inscriptions.

6 110

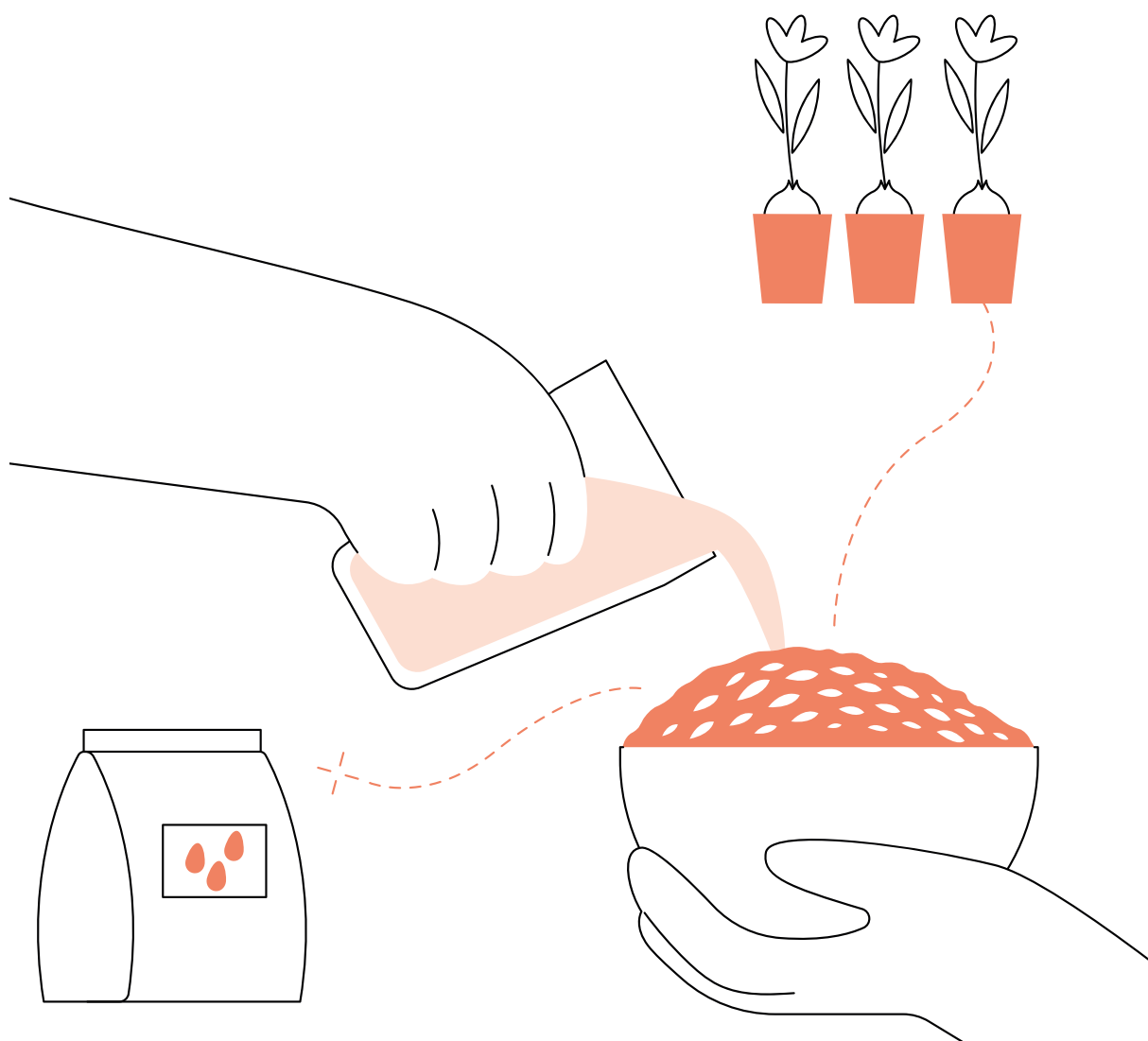
enfants accueillis.

Politique publique : Éducation

Public visé : Enfants blanc-mesnilois

Partenaires extérieurs : Auteurs et auteurs / Illustrateurs / Écrivains/ En compagnie d'Eos

Directions ou services concernés : Culture-Cinéma



Une « Ville Active & Sportive »

- Ouverture du practice de golf

Action nouvelle

L'inauguration du practice de golf, le 27 mai, marque une étape significative dans l'offre d'activités sportives accessibles, spécialement dans les quartiers populaires. Situé entre le parc Anne-de-Kiev et la ferme Notre-Dame, cet espace – autrefois une friche inexploitée – a été transformé en un équipement public ouvert à tous, couvrant près de 18 000 m².

Cette initiative vise à démocratiser la pratique du golf, souvent méconnue dans les quartiers populaires, en offrant un environnement accueillant et inclusif. Pour préserver l'équilibre écologique, la construction repose sur une ossature en bois, légère, démontable et recyclable, démontrant ainsi un engagement envers la durabilité environnementale. Du polycarbonate translucide a par ailleurs été utilisé pour les parois afin que le lieu laisse passer la lumière.

L'ouverture du practice de golf a permis la mise en œuvre d'interventions scolaires et des activités pour les Centres de loisirs sans hébergement (CLSH), permettant aux écoliers de découvrir et de pratiquer cette discipline enrichissante pendant leurs cours de sport.

Au-delà de ces initiatives éducatives, le practice est ouvert au grand public, créant ainsi une opportunité pour tous de s'initier au golf dans un cadre agréable et accessible. Cette ouverture élargie contribue à renforcer le lien entre les habitants et cet équipement public novateur, ajoutant une dimension sociale et sportive à la vie quotidienne des habitants.

En résumé, l'inauguration du practice de golf représente un pas en avant vers la diversification des activités sportives, la promotion de la durabilité environnementale et l'accessibilité à des expériences nouvelles.

Politique publique : Accès au sport

Publics visés : Population blanc-mesniloise / Écoliers / CLSH

Partenaire extérieur : Ugolf

Direction ou service concerné : Sports





**300 élèves
sur l'année
2023/24**

- **47 600 balles
ont été frappées
sur le practice de
juillet à décembre**
- **18 000 m²
d'équipement
public ouvert
à tous**







- Sorties sportives

La Ville organise des activités physiques et thématiques destinées aux enfants nés entre 2011 et 2016. Ces activités visent à encourager la pratique du sport, en particulier des disciplines gymniques et olympiques, chez les jeunes de la ville.

Une semaine olympique a été organisée du 19 au 23 juin 2023, mettant en avant la promotion des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024. Ces événements ont eu lieu au sein des écoles élémentaires de la Ville. Ils sont conçus pour sensibiliser les enfants à l'importance du sport, à l'esprit olympique, ainsi qu'à la diversité des disciplines sportives présentées lors des JOP.

Ces initiatives offrent aux enfants l'opportunité de découvrir et de s'initier à différentes pratiques sportives, les encourageant à adopter un mode de vie actif et sain dès leur jeune âge.

En somme, ces activités sportives et la semaine olympique organisées par la Ville visent à promouvoir la pratique sportive chez les enfants, à les sensibiliser aux valeurs olympiques et à les impliquer dans l'engouement entourant les prochains JOP de Paris 2024.

Politique publique : Accès au sport
Public visé : Enfants blanc-mesnilois
Direction ou service concerné : Sports



- Salle de sport à la maison de quartier
du Chemin Notre-Dame **Action nouvelle**

Au sein de la maison de quartier du Chemin Notre-Dame, une salle de sport a été inaugurée en 2022, permettant la pratique de nombreuses disciplines sportives. En 2023, la commune a proposé diverses disciplines supplémentaires afin de répondre aux besoins des habitants du quartier. Cette initiative permet de créer du lien social et de favoriser l'accès au sport.

Du lundi au vendredi, la salle accueille des activités de danse, remise en forme, yoga, boxe....

Ce projet rencontre un succès certain avec un nombre d'adhérents qui ne cesse de s'accroître sur l'année 2023.

Politique publique : Sports

Public visé : Habitants du quartier Chemin Notre Dame



Nombre d'adhérents pour chaque discipline :

32

adhérents pour l'initiation à la boxe anglaise

40

adhérents pour le renforcement musculaire et musculation

55

adhérents pour le yoga-multisports au féminin



- Séjours sportifs

La direction de l'Enfance met en place des séjours sportifs afin de faire découvrir aux petits Blanc-Mesnilois plusieurs disciplines telles que la plongée, le tir à l'arc, l'équitation ...

Politique publique : Accès au sport

Public visé : Enfants blanc-mesnilois

Direction ou service concerné : Enfance

- Sensibiliser les enfants au Code de la route à vélo

Le projet « Savoir Rouler » entrepris depuis 2021 demeure une initiative essentielle visant à sensibiliser les enfants au Code de la route à vélo, et a été reconduit en 2023. Cette action collaborative, impliquant les associations de prévention routière et le service des Sports, s'inscrit dans les priorités gouvernementales en matière de sécurité routière pour les enfants de 6 à 11 ans. Au-delà de la sensibilisation au Code de la route, les objectifs du projet incluent l'acquisition des fondamentaux du vélo, la circulation sécurisée et la familiarisation avec les règles de conduite. Ancrée dans le contexte de la promotion des mobilités douces et écologiques, la Ville souhaite créer une symbiose entre la pratique sportive et les déplacements durables. En favorisant les mobilités douces, le projet «Savoir Rouler» contribue à la lutte contre la sédentarité infantile, tout en offrant une éducation complète en matière de sécurité routière et en encourageant des modes de déplacement respectueux de l'environnement.



- Savoir nager

La lutte contre les noyades et le développement de l'aisance aquatique sont des priorités en matière de prévention. Un ensemble d'actions a été défini pour que le plus grand nombre d'élèves apprennent à nager en sécurité. L'enseignement du « savoir-nager » et de la natation s'opère dans la perspective de la construction des compétences des programmes d'éducation physique et sportive au fil de la scolarité.

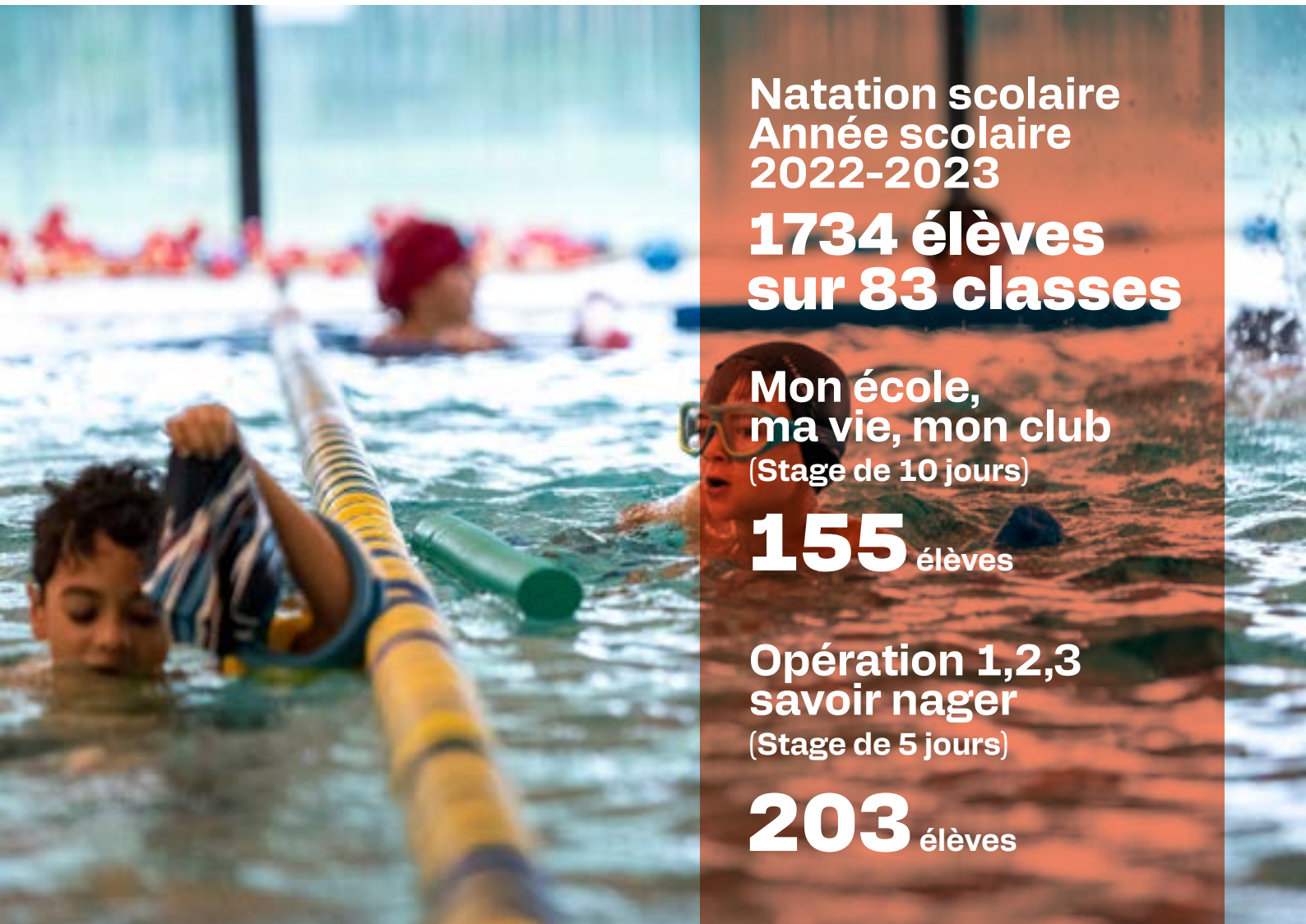
La Ville propose plusieurs dispositifs :

- Sur le temps scolaire : organisation de l'apprentissage de la natation scolaire en partenariat avec l'Éducation nationale, auprès des élèves de CM1-CM2 de la Ville,
- Sur le temps extrascolaire : organisation du projet « Mon École, ma ville, mon club » qui permet aux élèves scolarisés en CM2 et dont l'autonomie en milieu aquatique n'est pas acquise, de bénéficier de stages d'apprentissage complémentaires pendant les vacances scolaires.

Politiques publiques : Éducation et Sports

Public visé : Enfants blanc-mesnilois

Direction ou service concerné : Sports



**Natation scolaire
Année scolaire
2022-2023**

**1734 élèves
sur 83 classes**

**Mon école,
ma vie, mon club**
(Stage de 10 jours)

155 élèves

**Opération 1,2,3
savoir nager**
(Stage de 5 jours)

203 élèves



- Pratique de la Baby Gym *Action nouvelle*

La pratique de la Baby Gym est intégrée dans diverses structures de la petite enfance .

À la crèche Robert-Frégossy, cette activité est organisée mensuellement, offrant aux tout-petits une séance régulière.

La PMI Berty-Albrecht propose trois séances dédiées à cette pratique, permettant aux enfants de bénéficier de cette activité physique et ludique.

Cette approche au sein de ces structures de la petite enfance vise à favoriser le développement moteur, sensoriel et la coordination des enfants dès leur plus jeune âge, tout en encourageant une approche ludique et stimulante de l'activité physique.

Politiques publiques : Sport et Santé

Public visé : Enfants blanc-mesnilois

Direction ou service concerné : Petite Enfance



VILLE ENGAGÉE & RESPONSABLE



— Ville engagée et responsable :

- Dématérialisation des actes administratifs **Action nouvelle**

La dématérialisation des actes administratifs, notamment grâce à la mise en place de parapheurs électroniques, constitue une transition vers des processus de gestion des documents basés sur des outils numériques.

Les parapheurs électroniques sont des solutions logicielles permettant la signature numérique des documents administratifs. Ils simplifient le processus de validation et de signature en remplaçant les signatures manuscrites par des signatures électroniques sécurisées. Les parapheurs électroniques offrent ainsi un moyen fiable et sécurisé pour approuver et authentifier les actes administratifs.

De plus, cela contribue à la réduction de la consommation de papier et à la simplification des démarches administratives pour les utilisateurs, tant du côté des administrations que des citoyens.

S'ajoutent la dématérialisation des comptes rendus d'évaluation professionnelle et le calcul du quotient familial.

Chiffres clés :

1 142

dossiers de comptes rendus professionnels dématérialisés.

Politique publique : Dématérialisation des services publics

Partenaire extérieur : SSI

Directions ou services concernés : Direction des finances, DSIT

- Guichet unique pour les autorisations d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner **Action nouvelle**

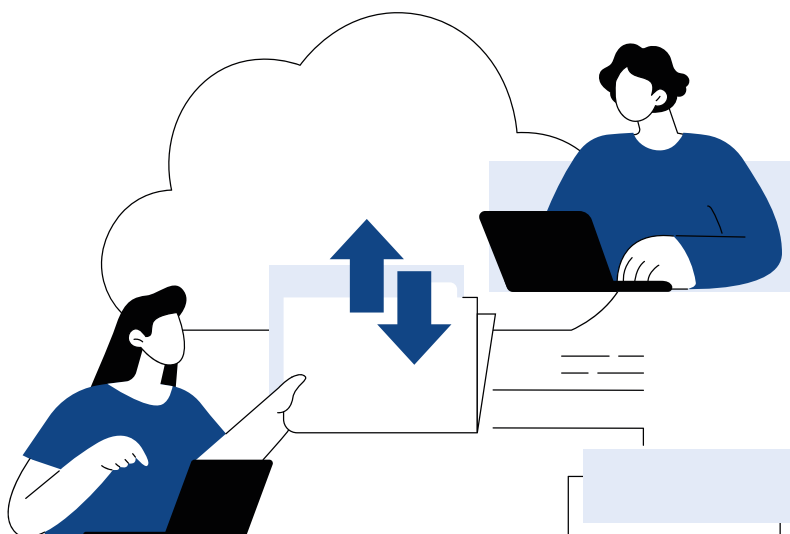
Au sein de la direction de l'Aménagement, l'ouverture du guichet unique, le 1^{er} décembre 2023, pour les services Foncier et Droit des sols vise à simplifier et à centraliser les démarches liées aux demandes administratives en matière d'urbanisme. Ce guichet unique offre aux usagers un point d'accès centralisé où ils peuvent obtenir des informations, déposer leurs demandes, suivre l'avancement de leurs dossiers et recevoir des conseils en matière d'aménagement et de réglementation urbaine.

En regroupant différents services et procédures au sein d'un seul guichet, cela permet de faciliter les démarches des citoyens, des architectes, des entrepreneurs ou de tout individu ayant des projets de construction, de rénovation ou d'aménagement. La mise en place d'un tel guichet vise à rendre les services plus accessibles, transparents et efficaces, offrant ainsi un accompagnement personnalisé aux demandeurs pour leurs projets urbains. Ce processus permet aussi de réduire l'utilisation du papier pour l'ensemble de ces opérations car les pétitionnaires ne sont donc plus obligés de se rendre à la mairie avec l'ensemble des documents imprimés.

Politique publique : Dématérialisation des services publics

Public visé : Blanc-Mesnilois

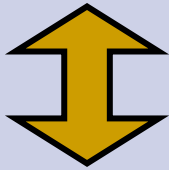
Direction ou service concerné : Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme



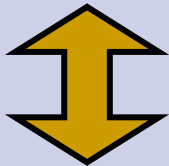
Le fonctionnement du guichet unique



Pétitionnaire
Réalise sa demande via un dépôt dématérialisé
(création de compte nécessaire)



Guichet unique
Stocke la demande et les échanges entre le pétitionnaire
et le service instructeur



Service instructeur
Instruit la demande. Peut échanger avec le pétitionnaire
pour compléter la demande et transmettre la décision.

- Recyclage **Action nouvelle**

Sensibiliser et impliquer les enfants au recyclage

Plusieurs initiatives de recyclage ont été mises en place au sein des établissements de la petite enfance, notamment au multi-accueil Robert-Frégossy et à la PMI Bertly-Albrecht :

Au multi-accueil Robert-Frégossy :

- Utilisation de matériaux recyclés pour des activités ludiques comme la création d'un magasin éphémère, d'un mur de carton et d'une cabane en carton. Ces activités permettent aux enfants de s'amuser tout en étant sensibilisés à la réutilisation des matériaux.
- Travaux de couture pour prolonger la durée d'utilisation des bavoirs, des draps et d'autres équipements, contribuant ainsi à réduire le gaspillage.

De plus, cet établissement réutilise différents matériaux pour minimiser le gaspillage :

- Réutilisation de feuilles avec une seule face écrite en feuilles de brouillon pour de nouvelles utilisations.
- Transformation d'anciens autocollants « Covid » en gommettes pour les activités des enfants.

À la PMI Bertly-Albrecht :

- Utilisation d'un cabanon en carton créé à partir de bouteilles recyclées, offrant ainsi un espace ludique et éducatif pour les enfants.

Ces pratiques de recyclage et de réutilisation démontrent un engagement en faveur du développement durable au sein de ces établissements, en encourageant la créativité, en prolongeant la durée de vie des objets et en sensibilisant les enfants à la réduction des déchets.

Politique publique : Recyclage

Direction ou service concerné : Petite Enfance



- Bornes de recharge

De nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées, notamment le long de l'avenue Albert-Einstein et de la rue Claude-Terrasse. Ces installations visent à promouvoir l'usage des véhicules électriques en offrant des points de recharge accessibles aux propriétaires de ces véhicules dans des endroits stratégiques de la ville. Ces bornes de recharge contribuent à faciliter la mobilité électrique et encouragent l'adoption de modes de transport plus respectueux de l'environnement, en offrant une infrastructure de recharge pratique et accessible. Pour aller plus loin dans cette démarche, la municipalité a acquis de nouveaux véhicules électriques pour les services de l'administration.

Politique publique : Mobilités durables

Public visé : Propriétaires d'une voiture électrique

Directions ou services concernés : Services techniques



- Plan de mobilité pour les agents

Action nouvelle

La Ville du Blanc-Mesnil fait du développement durable l'une de ses priorités et se dote d'un plan de déplacement des agents municipaux qui a vocation à réduire le trafic automobile et les coûts liés aux déplacements, et à favoriser les pratiques de déplacement plus propres des agents sur leurs trajets domicile-travail et professionnels.

Il a pour objectifs principaux de :

- Décliner au niveau local des enjeux de développement durable.
- Faire évoluer les comportements et contribuer à la réduction des nuisances des transports.
- Répondre à des enjeux sociétaux importants.

Les actions menées dans le cadre du plan de déplacement des agents sont multiples.

- Concernant les déplacements domicile-travail : remboursement de 50 % des abonnements annuels aux transports en commun majoré de 10 % pour les agents de catégorie B et de 20 % pour les agents de catégorie C. Cette majoration a été mise en place par la municipalité de manière anticipée, plusieurs mois avant le décret qui impose aux employeurs publics de prendre en charge 75 % du prix des titres de transport.

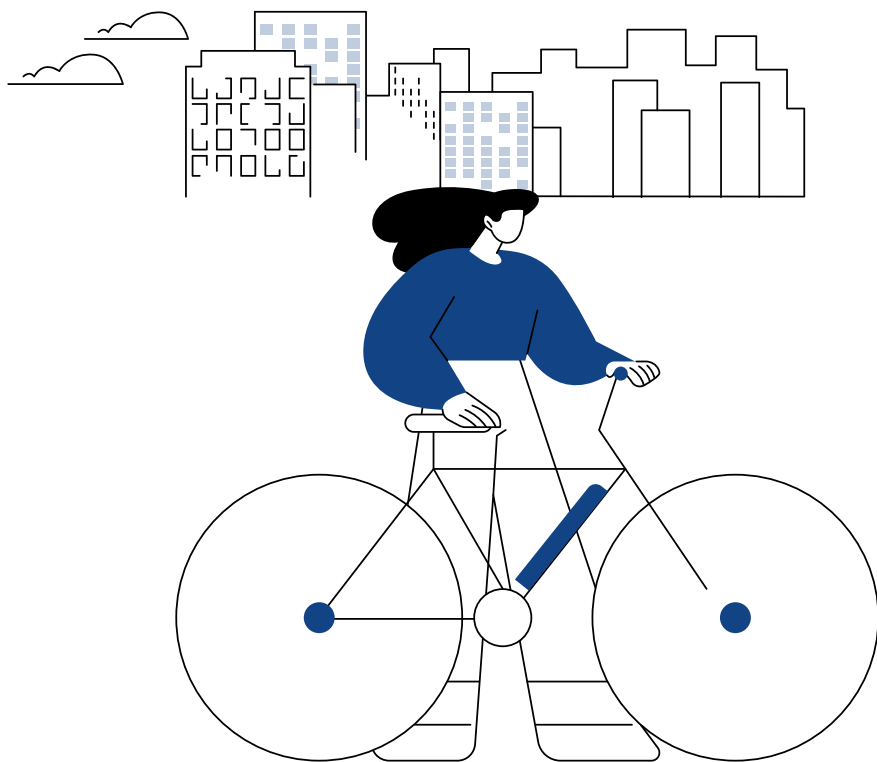
- Concernant la prise en charge des frais occasionnés par les déplacements temporaires des agents : remboursement des frais de repas et d'hébergement engagés par l'agent pour le montant réellement dépensé dans la limite du plafond réglementaire, incitation des agents à choisir un mode de transport plus écologique et moins onéreux (covoiturage, véhicules de service, transports collectifs), prise en charge de frais complémentaires (stationnement, péage...), mise en œuvre d'un règlement intérieur
- Concernant l'utilisation des véhicules de service : mise en place de formations à l'éco-conduite, rappel des responsabilités en cas d'infractions routières et de la procédure afférente, mise en œuvre d'un règlement intérieur.

Dans cette même perspective, s'ajoute l'intégration d'une nouvelle flotte de vélos électriques destinée aux agents municipaux du Blanc-Mesnil. Cela leur offre une solution de mobilité efficace et respectueuse de l'environnement pour leurs déplacements professionnels.

Politiques publiques : Mobilités durables

Public visé : Agents municipaux

Direction ou service concerné : Ressources humaines



- Produits d'entretien éco-labellisés

En 2023, la municipalité a passé un marché dans la perspective d'une amélioration des produits d'entretien utilisés pour les équipements municipaux au regard du développement durable. Ces produits et matériels sont des produits éco-labellisés, rechargeables et économes en eau. Ce sont aussi des produits permettant une réduction effective de substances pouvant porter atteinte à la santé.

En parallèle, cette approche va de concert avec une formation du personnel aux éco-gestes afin de limiter le gaspillage.

Les entreprises sélectionnées répondent à des enjeux environnementaux forts, notamment concernant la gestion des déchets et la limitation des emballages.

Politique publique : Santé

Public visé : Agents municipaux

Direction ou service concerné : Service entretien

